

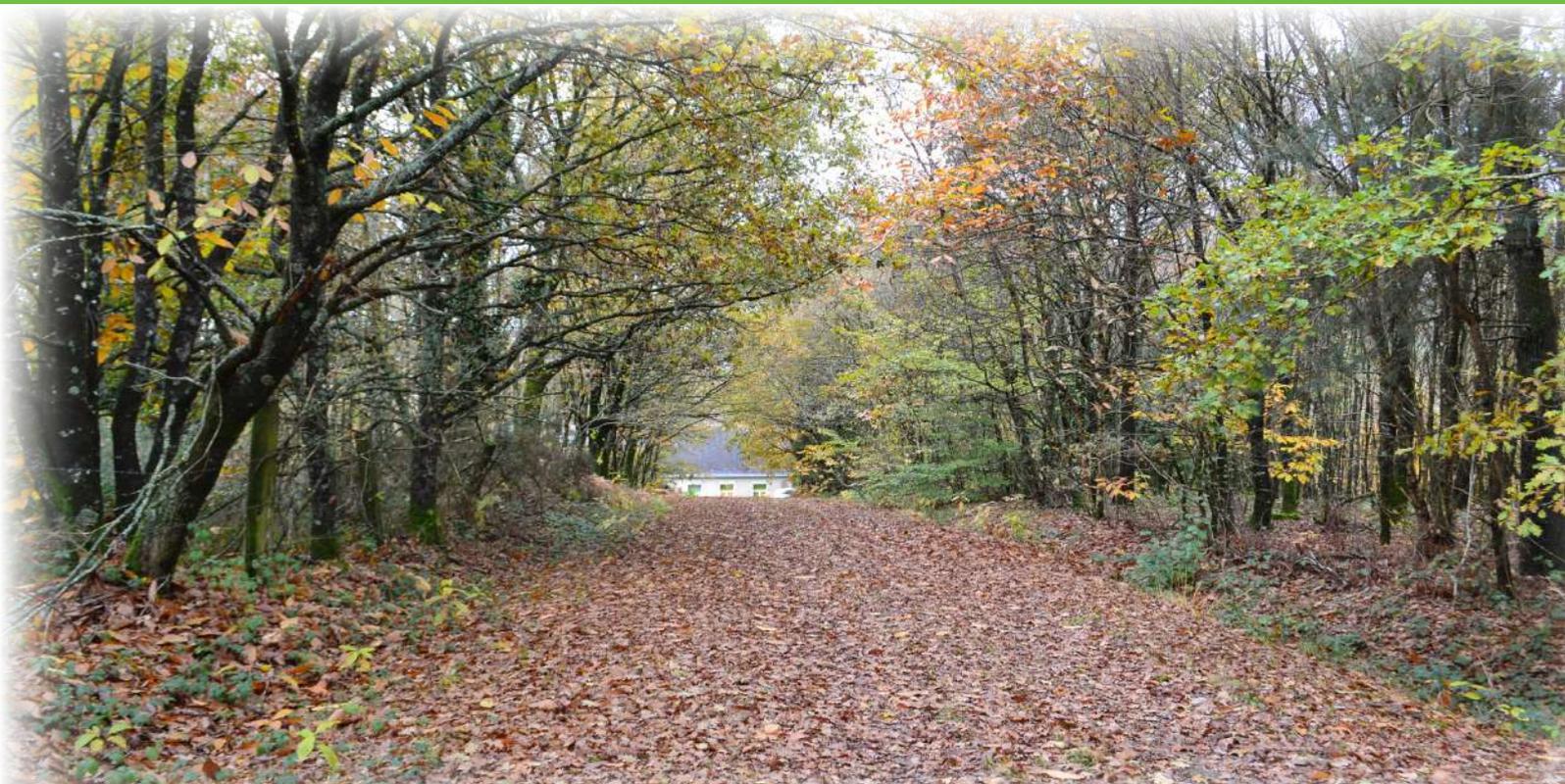


Billio

Année 2019



Bulletin communal





Le Mot du Maire p. 1

Informations municipales

Les élus et agents communaux.....	p. 2	La mutualisation des services administratifs...	p. 15
Les commissions.....	p. 3 à 11	Mise en place de l'éco gestion	p. 16
Tarifs communaux 2020.....	p. 12	Les infos de CMC.....	p. 17 et 18
Pluviométrie.....	p. 12	Démarches administratives.....	p.19 à 22
Subventions aux associations.....	p. 13	Informations diverses.....	p. 23
ENERCON projet éolien.....	p. 14	Informations utiles.....	p. 24
Etat civil 2019.....	p. 15	Balade thermique du 28 novembre.....	p 25 et26

Vie communale

Retour sur les vœux 2019.....	p. 35	Le chemin creux devient aussi	
Les nouveaux arrivants, les nouveaux nés		le chemin des écoliers.....	p. 38
et les médaillés du travail.....	p. 35	Quand l'art s'invite à Billio.....	p. 38
Inauguration rue de la Forge et de la Fresque... p. 36		Repas du CCAS	p 39
Relais du Souvenir Morbihan.....	p. 37	Ecole Notre-Dame - Ecole Sainte-Anne	p. 40 et 41
Le Sous-Préfet à Billio.....	p. 37		

Vie associative

APEL du RPI Billio-Guéhenno	p. 41	Billio matériel.....	p. 45
L'AEP "La Montagne"	p. 42	Petit Bolide Billiotais	p. 45
Société de chasse.....	p. 42	Football club billiotais	p. 46 et 47
Comité des fêtes.....	p. 43	La chorale du Pays de St-Jean	p. 47
ASBR.....	p. 44	Les pistons percés	p. 48
Anciens combattants	p. 44	Dans Tous Les Sens	p. 48

Au pays de Saint-Jean

ADMR.....	p. 49	La Claie sans frontières	p. 51
Souvenir Français	p. 50	AMPER	p. 52
Association Don du sang	p. 51	Service culture de CMC.....	p. 53

Un peu d'histoire

1929 - 2019 : Rétrospective de 90 années	p. 54 et 55
--	-------------

"Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin".



Mot du Maire

Chères Billiotaises, chers Billiotais,

En ce début d'année, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité à toutes et à tous.

La commission communication a travaillé pour collecter et regrouper les informations, photographies, textes sur les différents évènements qui se sont déroulés au cours de l'année 2019. Je tiens à les remercier pour ce travail de grande haleine.

En cette fin de mandature, je remercie l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur sérieux et pour le travail qu'ils ont

accompli pendant toutes ces années.

Je remercie également les membres hors conseil qui siègent dans les différentes commissions. Merci au personnel communal.

Merci à l'ensemble des associations et des bénévoles, pour leur dévouement et leur courage qui font que BILLIO reste un exemple pour beaucoup.

L'année 2019 aura été marquée par de terribles conflits au niveau mondial, le terrorisme reste une menace pour nos démocraties.

En France, un vent de mécontentement a soufflé sur le pays par le mouvement des gilets jaunes et la réforme des retraites ; espérons que les craintes que cela provoque n'entachent pas la solidarité et la fraternité.

En ce qui concerne notre commune pour l'année écoulée, de nombreux travaux ont été réalisés : l'aménagement de la 3ème tranche du bourg avec l'enfouissement des réseaux, la réfection des trottoirs et de la voie ainsi que la sécurisation par les marquages au sol et les accès PMR.

Pour les projets 2020, je ne peux vous en parler en raison des élections municipales de mars prochain.

Nous avons décidé de regrouper avec la commune de Guéhenno et Centre Morbihan Communauté nos services administratifs au 1er janvier 2020.

Cette mutualisation est devenue indispensable pour mieux appréhender l'ensemble des dossiers.

L'organisation mutualisée est la suivante :

- Un poste de responsable communal sur les 2 communes et agent d'accueil attribué à Caroline VILA
- Un poste d'assistant d'accueil sur les 2 communes attribué à Jennifer DUBRULLE
- Un poste d'assistant comptable et Ressources Humaines au service commun de CMC.

Je vous laisse à votre lecture, et encore BONNE ANNE ET BONNE SANTE A VOUS TOUS

Votre Maire
Jean-Luc GRANDIN

Les élus



Jean-Luc GRANDIN
Maire



Isabelle BRÉHÉLIN
1^{ère} adjointe



Joël GABILLET
2^{ème} adjoint



Bruno BROUSSIER
Conseiller



Yannick CARO
Conseiller



Mireille GARAUD
Conseillère



Christophe GOULARD
Conseiller



Jean-Loïc JOUBIOUX
Conseiller



Aurélie LE MOINE
Conseillère



Jean-Pierre ROUSSEAU
Conseiller



Jean-Yves TASTARD
Conseiller

Les agents communaux



Armel LE MERCIER
Agent technique



Cindy GUILLO
Agent d'entretien des locaux communaux

Horaires d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte au public tous les après-midi du lundi au vendredi

Lundi et vendredi : 13h30-17h00

Mardi, mercredi, jeudi : 13h30 - 18h00

Téléphone : 02.97.42.28.18

Fax : 02.97.42.27.49

Adresse mail : mairie.billio@wanadoo.fr

Représentants des élus dans les organismes extérieurs

SDEM :

- Titulaire : Jean-Pierre ROUSSEAU
- Suppléant : Jean-Loïc JOUBIOUX

EAU DU MORBIHAN :

- Titulaire : Joël GABILLET
- Suppléant : Mireille GARAUD

GRAND BASSIN DE L'OUST :

- Titulaires : Christophe GOULARD, Joël GABILLET

SIVU JOSSELIN :

- Vice-présidents : Jean-Luc GRANDIN, Yannick CARO

Représentants de la commune au sein de Centre Morbihan Communauté

Gestion des déchets : collecte et traitement des déchets, REOM, déchèteries, recyclerie : Jean-Luc Grandin

Développement économique : gestion des ZA, politique de soutien aux entreprises, politique de promotion, gestion des relations avec les associations de chefs d'entreprises, Agriculture ... : Jean-Luc Grandin

Culture : musique, danse, animation culturelle, Maillette ... : Isabelle Bréhélin

Eau, énergie et environnement : assainissement, gestion de l'eau, zones humides, bassin versant, GEMAPI, plan climat énergie, Liger, Chantiers Nature et patrimoine : Jean-Luc Grandin, Jean-Yves Tastard

Sport : centres aquatiques, intervention dans les écoles... : Christophe Goulard

Les commissions

Commission FINANCES et APPEL D'OFFRES

Président : Jean-Luc Grandin

Membres : Isabelle Bréhélin, Joël Gabillet, Mireille Garaud, Bruno Broussier, Jean-Yves Tastard

Remboursements au profit de Centre Morbihan Communauté liés aux charges transférées.

	Dépenses	Recettes
Attribution de compensation réelle 2018	23 512.09€	
Transports scolaires		8 841.69€
Voirie	19 576.67€	
Portage de repas		2 135.51€
Total	43 088.76€	10 977.20€
		32 111.56€

Budget communal / compte administratif 2018

		Dépenses	Recettes	Total cumul
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	248 116.53€	323 437.69€	75 321.16€
	Investissement	213 562.18€	309 046.21€	95 484.03€
	Cumul	461 678.71€	14 391.48€	107 805.19€

Budget communal / compte primitif 2019

		Dépenses	Recettes
	Fonctionnement	386 464.79€	386 464.79€
	Investissement	269 644.15€	269 644.15€
	Cumul	656 108.94€	656 108.94€

Budget assainissement / compte administratif 2018

		Dépenses	Recettes	Total cumul
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	13 807.13€	12 741.08€	- 1 066.05€
	Investissement	9 722.52€	10 966.11€	1 243.59€
	Cumul	23 529.65€	23 707.19€	177.54€

Budget assainissement / compte primitif 2019

		Dépenses	Recettes
	Fonctionnement	45 514.20€	45 514.20€
	Investissement	24 616.23€	24 616.23€
	Cumul	70 130.43€	70 130.43€

Budget CCAS / compte administratif 2018

		Dépenses	Recettes	Total cumul
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	2 317.80€	2 059.45€	- 258.35€
	Investissement	0	0	0
	Cumul	2 317.80€	2 059.45€	- 258.35€

Budget CCAS / compte primitif 2019

		Dépenses	Recettes
	Fonctionnement	4 550.00€	4 550.00€
	Investissement		
	Cumul	4 550.00€	4 550.00€

Budget lotissement / compte administratif 2018

		Dépenses	Recettes	Total cumul
Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	110 752.18€	96 628.14€	- 14 124.04€
	Investissement	83 110.14€	71 139.04€	- 11 971.10€
	Cumul	193 862.32€	167 767.18€	- 26 095.14

Budget lotissement / compte primitif 2019

		Dépenses	Recettes
	Fonctionnement	151 041.31€	151 041.31€
	Investissement	143 578.24€	143 578.24€
	Cumul	294 619.37€	294 619.37€



Commission CCAS

Président : Jean-Luc Grandin

Isabelle Bréhélin, Mireille Garaud, Yannick Caro, Aurélie Le Moine

Membre non élue : Monique Le Callonnec

Le CCAS vote son propre budget. Les recettes sont composées essentiellement des rentrées des fermages et d'une partie des sommes versées au titre des concessions. Une

subvention du budget principal est versée tous les ans. Les dépenses sont liées au paiement du repas des aînés.



Commission URBANISME

Président : Jean-Luc Grandin

Membres : Joël Gabillet, Isabelle Bréhélin, Jean-Yves Tastard, Christophe Goulard, Mireille Garaud, Bruno Broussier.

DÉCLARATION PRELABLE 2019

- DUCROQ Stéphane - Kervallon
Pose d'une véranda
- PAUMIER Hervé – Kerlué
Création d'un muret et véranda
- LE GAL Hervé – La Haie
Pose de 6 panneaux photovoltaïques
- JULIENNE Jean Paul - La Noé
Pose de 2 vélux
- HENRIOT Daniel – 10 Rue de la Forge
Création d'une ouverture à l'arrière du bâtiment
- ROUSSEAU Jean-Pierre – LA Grande Noé
Extension d'un bâtiment existant

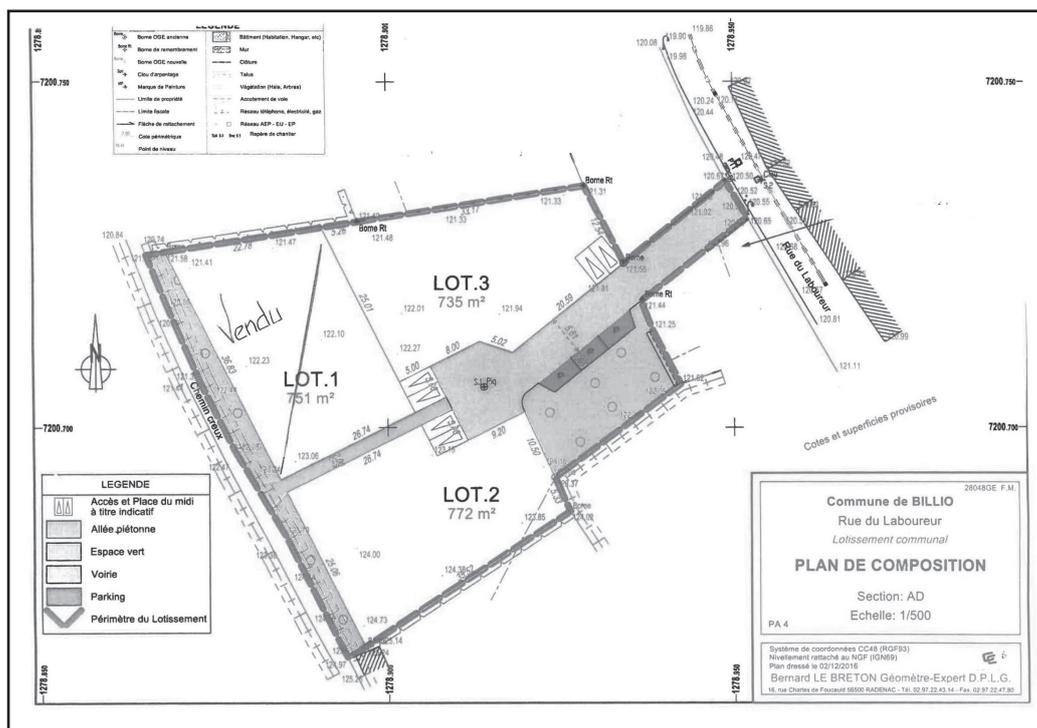
- MORICE Christian – Le Graduel
Division d'un terrain en 2 lots

PERMIS DE CONSTRUCTION 2019

- Jean-Luc GRANDIN - Le Roho
Création Abri de terrasse
- EARL GOULARD - Trevas
démolition et reconstruction d'un bâtiment d'engraissement

CERTIFICAT D'URBANISME 2019

20 demandes



Il reste 2 lots à la vente.

Commission AGRICULTURE

Vice-président : Christophe Goulard - Membres : Joël Gabillet, Yannick Caro

Promotion des techniques alternatives au désherbage chimique

L'utilisation de techniques alternatives est pour les communes le moyen le plus efficace pour respecter la réglementation et réduire l'impact sur l'environnement. Cela permet par ailleurs d'inciter les particuliers à suivre cette démarche dans

leur jardin. Le grand bassin de l'Oust organise régulièrement des démonstrations de matériel et des journées d'échanges entre élus et agents communaux. Les techniciens du GBO accompagnent les communes dans leur choix de techniques alternatives et réalisent des études pour les communautés de communes (simulation technique et financière).

Commission EMBELLISSEMENT COMMUNAL

Vice-présidente : Mireille Garaud

Membres : Isabelle Bréhélin

Membres hors conseil : Yvonne Nio, Christophe Le Glaunec, Roseline Le Breton

Comme l'année dernière, nous avons fait appel à deux personnes hors commune pour former notre jury. Nous les en remercions ainsi que nos 14 inscrits qui contribuent à l'embellissement de notre bourg et notre campagne.

Résultats Maisons Fleuries 2019

Jardin d'agrément

1^{er} GARAUD Daniel et Mireille

2^{ème} LE CALLONEC Rémy et Monique

3^{ème} NIO Gilbert et Yvonne

Autres participants :

LE GAILLARD Fernand et Marie - BREHELIN Gérard et Isabelle

GRANDIN Jean Luc et Francine - ANCEAUX Cathy



Façade

1^{er} SENAN Gérard

2^{ème} TESSIER Emile et Colette

3^{ème} TAMISSIER Pascal

Autres participants :

LE GLAUNEC Daniel et Gilberte - GALLOPIN Dominique



Commerce et tourisme

1^{er} TASTARD Anne Marie et Jean Yves

2^{ème} Bar l'Oasis



Commission des AFFAIRES SCOLAIRES

Vice-président : Jean-Yves Tastard

Membres élus : Isabelle Bréhélin, Mireille Garaud, Aurélie Le Moine, Bruno Broussier

Chacun sait l'importance d'une école sur l'image d'une commune. La commission des affaires scolaires est toujours prête à s'engager auprès de la directrice et des enseignants du Regroupement Pédagogique Intercommunal Billio-Guéhenno.

Une réunion regroupant la directrice, le président de l'Ogec, madame la maire de Guéhenno et la commission des affaires scolaires de Billio s'est tenue le 7 octobre dernier. Elle nous a permis d'échanger sur les projets pédagogiques de l'école et de chercher les moyens d'aider à les réaliser (séjour de ski, projet autour du thème de l'alimentation, etc.). Nous nous efforçons, quand il s'agit de finances, de respecter scrupuleusement les mêmes règles dans les deux communes.

Au cours de cette réunion, la directrice a également fait le point sur les effectifs : ils sont stables et assurent pour le moment la pérennité des deux écoles. Elle a également réaffirmé la participation des élèves aux manifestations organisées par les mairies (8 mai, 11 novembre, etc).

Nous nous félicitons de l'entente qui règne entre tous les partenaires de l'école.

Nous présentons à tous les acteurs du RPI nos vœux de bonne et heureuse année et souhaitons à tous les enfants une excellente année scolaire pleine de joie et de réussite.



Commission INFORMATION, COMMUNICATION ET CÉRÉMONIES

Vice-Présidente : Isabelle Bréhélin

Membres : Jean-Yves Tastard, Aurélie Le Moine, Jean-Pierre Rousseau,

Membre non élue : Anne-Marie Tastard

L'activité de la commission Information, Communication et Cérémonies se décline en trois axes principaux :

- Le P'tit Billiotais
- Le bulletin communal
- L'organisation des cérémonies

Le P'tit Billiotais

Cette feuille d'information mensuelle est disponible au début de chaque mois dans le commerce du bourg, à l'accueil de la mairie et aux pépinières de Kerhello. Elle doit continuer à être distribuée dès le 1er de chaque mois. Nous demandons aux responsables d'associations de faire parvenir à la mairie les articles qu'ils souhaitent voir publier pour le 20 du mois précédent. La conception de cette feuille mensuelle ne nécessite pas que la commission se réunisse une fois par mois, Isabelle, Jean-Yves et Anne-Marie, Aurélie et Bruno, étant chargés à tour de rôle de l'élaboration du P'tit Billiotais.

Le bulletin communal

La réalisation de ce bulletin nécessite plusieurs réunions de la commission et de nombreux échanges de mails. Il retrace la vie de la commune et des associations au cours de l'année écoulée. Des informations utiles y sont également insérées. Les conseillers municipaux en assurent la distribution.

L'organisation des cérémonies

- Les vœux du Maire et l'accueil des nouveaux arrivants
- Les cérémonies de commémoration

Tout au long de l'année, nous nous efforçons de prendre des photos des différentes manifestations qui se déroulent sur la commune. Elles nous permettent d'en mettre une sélection dans le bulletin et de réaliser le diaporama projeté lors des vœux.



Commission BATIMENTS COMMUNAUX

Vice-président : Jean-Loïc Joubioux

Membres élus : Isabelle Bréhélin, Jean-Pierre Rousseau, Yannick Caro, Jean-Yves Tastard

Membres non élus : Ronan Kerleau et Christophe Le Glaunec

A la salle communale

Nous avons équipé la cuisine d'un chariot de service pour un montant de 165 euros HT.

Des rideaux occultants ont été installés dans la grande salle sur les baies vitrées pour 2108.40 euros HT. La société Mr Store de Vannes est intervenue pour l'installation.



Les travaux de mise en conformité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) aux abords des bâtiments communaux sont presque terminés. Ils ont été réalisés par la Société S.M.B.A pour un montant de 7 212,36 € TTC.

- Pose de nez de marche en pépite et contre marche en peinture blanche sur les marches des différents accès aux bâtiments publics : mairie, église, salle communale
- Fourniture et pose de la signalétique : pancartes accès handicapé, stationnement réservé avec logo PMR, potelets boule

- Traçage des nouvelles places de parking aux normes PMR

- Marquage en résine des passages piétons et dalle podotactile.



Les derniers travaux de mise en conformité PMR seront effectués en 2020 par Sarl Michel ETIENNE.

- Fabrique et pose d'un garde-corps de 34 lm sur le muret d'accès au terrain à côté du presbytère pour un montant de 3 629.83 € TTC.

- Fabrique et pose de 2 rampes d'une longueur de 2,70 ML en remplacement de celles existantes à la salle communale pour un montant de 902.95 € TTC.

A l'église

Beaucoup de travaux seront à venir. Nous attendons les devis qui sont en cours pour en estimer le coût de rénovation notamment

- du clos (façades et menuiseries extérieures),
- du couvert (charpente toiture, matériaux de couverture et entrées d'eaux pluviales),
- de l'ossature porteuse (voiles, poteaux, poutres, dallages, planchers).

L'étude des subventions débutera par la suite.



Les toilettes pour les associations sont en cours de construction ; les travaux sont réalisés par des bénévoles.

La municipalité a acquis le terrain des consorts Le Gal pour un montant de 2510 euros. Les bâtiments existants seront réhabilités et mis à disposition pour les associations.

Commission JEUNESSE

Vice président : Maxime Gendron

Membres : Arthur Hoëllard, Benjamin Hoëllard, Corentin Preteseille, Jérémy Gabillet, Mathis Goulard, Yaëlle Loric, Brieuc Le Moine et Agathe Tarreau.

Démarrée le 23 mars 2018, la commission Jeunesse est entrée dans le vif du sujet en 2019 avec la création de la « Billiothèque ».

Si le nettoyage, le vernissage et la mise en couleur des frigos étaient à la portée des enfants, ils ont dû passer le relais à Pascale et Marc Béranguer, des pros du bricolage,

pour reproduire le logo de Billio et construire l'église. Elle vient d'être placée devant la mairie et est opérationnelle depuis la fin de l'année.

Pour que cette bibliothèque fonctionne pour le plaisir de tous, les jeunes ont souhaité vous en donner le mode d'emploi. Son respect devrait en garantir le bon fonctionnement.

« Billiothèque » Mode d'emploi

- 1 - Vous empruntez 1, 2, 3... livres à la fois.
- 2 - Vous les remettez à l'endroit où vous les avez pris.
- 3 - Vous pouvez même en garder. Dans ce cas, ce serait bien de les remplacer par d'autres livres.
- 4 - Si vous souhaitez déposer de nouveaux livres, vous ne devez pas les mettre dans la bibliothèque mais dans une caisse prévue à cet effet dans le hall de la mairie.
- 5 - Si vous constatez qu'un livre est abîmé vous le déposez également dans cette caisse.



Commission FÊTES ET VIE ASSOCIATIVE

Vice-président : Jean-Pierre Rousseau

Membres : Aurélie Le Moine, Jean-Yves Tastard, Bruno Broussier, Jean-Loïc Joubioux

Le vendredi 31 mai et le samedi 1er juin derniers, notre commune et notre bourg ont vu passer deux épreuves :

- La Classique Morbihan
- Le Grand Prix professionnel de Plumelec.

Nous remercions les bénévoles qui se rendent disponibles pour garder les routes.



En septembre prochain, les Virades de l'espoir auront lieu sur la commune en association avec la commune de Plumelec ; d'ores et déjà nous faisons appel à votre disponibilité pour assurer l'organisation des manifestations.

Commission TOURISME, CULTURE ET PATRIMOINE

Vice-Président : Bruno Broussier

Membres : Jean-Yves Tastard, Aurélie Le Moine, Jean-Pierre Rousseau,

Membres non élus : Anne-Marie Tastard, Gérard Bréhélin, Gilbert Goulard, Gilbert Nio, Christophe le Glaunec, Serge Ethoré.

Sentier de randonnée : Sentier de la mare aux biches

Ce projet dont nous vous parlons depuis plusieurs années est enfin en bonne voie d'aboutissement. Nous voulons d'abord remercier les propriétaires qui ont gentiment accepté que nous traversions leurs parcelles (ils se reconnaîtront). En liaison avec eux nous avons pu déterminer un tracé précis pour respecter environnement et travail agricole.



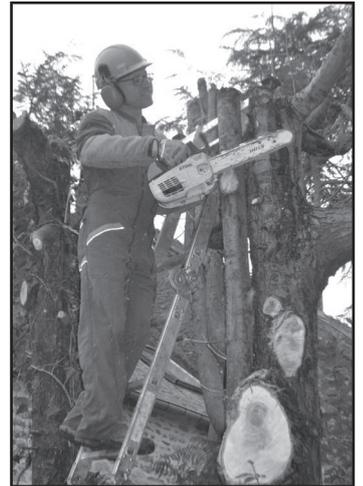
Restait à « percer » le tracé. Nous n'y serions jamais arrivés avec un simple recours au bénévolat. Fort opportunément, grâce à l'aide de Pascal Kermorvant, responsable des sentiers de randonnée pour C.M.C., un partenariat avec une classe du lycée Anne de Bretagne (Bac Professionnel Gestion du Patrimoine Naturel et Forestier) et leur professeur Arnaud Chilou a été mis en place. Dans le cadre de leurs études les jeunes lycéens ont à participer à des chantiers extérieurs à leur lycée. Le professeur, en visite sur le terrain avec Jean-Yves Tastard, a estimé que la variété des tâches à effectuer pour que notre chemin voie le jour correspondait à ses critères pédagogiques.



Pendant deux journées en novembre, les jeunes apprentis n'ont pas ménagé leurs efforts ! Et le résultat est véritablement à la hauteur de nos espérances. Ils ont aménagé un cheminement en contrebas de la route de Cruguel avec les matériaux qu'ils trouvaient sur place, déforesté une liaison avec un champ, puis nettoyé le bord d'un ruisseau jusqu'à un petit pont posé par nos bénévoles, qui permet ensuite de regagner le chemin communal par

un escalier de terre qu'ils ont construit.

Dans une autre direction, les chantiers d'insertion (chantiers nature) de la communauté de communes ont débroussaillé, élagué, terrassé. Maintenant, vous pouvez vous promener de la carrière au-dessus du bourg en passant par le « pont des filles » jusqu'à la Maison Neuve. Au printemps, ce sentier sera balisé et se poursuivra par les chemins jusqu'à la route départementale qu'il traversera avant d'effectuer un passage sur la commune de Plumelec (d'où son nom), de croiser la boucle mélécienne de Saint-Aubin (jonction) et de revenir à Billio où il permettra de regagner le bourg via La Haie. Cette boucle de 7 km s'ajoutera à notre sentier « chemins de traverses », déjà très visité et apprécié, pour offrir encore plus de perspective aux randonneurs et amateurs de V.T.T.



Bonne Fontaine et four :

Notre problème d'envasement du lavoir n'est toujours pas réglé. Nous avons suspendu la pose d'une bache comme nous l'avions prévu. Il nous semble important d'assurer déjà un écoulement régulier de l'eau par une remise en eau qui devra être envisagée avec le conseil municipal.

Les travaux du four au bourg sont en attente... Nous sommes à la recherche d'une solution mécanique pour nettoyer les abords et récupérer les pierres. La bonne nouvelle réside dans le fait que les chantiers d'insertion se sont portés volontaires pour en refaire les joints car cela constituera une expérience formatrice et valorisante pour les employés-stagiaires.

Un projet culturel à Billio ?

La commission regrette que les Vendredis de l'été aient été suspendus par la communauté de communes. Ce rendez-vous avait ses fidèles et nous constatons qu'à chaque événement culturel proposé les Billiotais se sont toujours mobilisés. En réunion, nous nous sommes interrogés sur la pertinence de mettre en place un projet culturel municipal en liaison avec « Dans Tous Les Sens » et les associations communales. Nous pourrions ainsi proposer des rendez-vous réguliers dans l'année.

Commission VOIRIE - Commission CHEMINS D'EXPLOITATION

Vice-président voirie : Joël Gabillet

Vice-président chemins d'exploitation : Yannick Caro

Membres : Christophe Goulard, Jean-Loïc Joubioux, Jean-Pierre Rousseau, Bruno Broussier.

Pour 2019, les travaux retenus par la commission sont les suivants :

- Trottoir à l'entrée du bourg rue du charron
- Route près du cimetière
- Route pont d'argent-kerjutel
- Route de Kerjutel.

Ceci pour un montant de 36 600€ HT.

Elagage

Comme tous les ans, nous demandons aux riverains de procéder à l'élagage des arbres en bordure de la voirie, ceci pour éviter une dégradation prématurée de nos routes et tous dommages pouvant être occasionnés aux camions ou aux cars scolaires. De plus, sur certaines portions de routes, cela devient dangereux. Si rien n'est fait, nous serons amenés à faire appel à des entreprises spécialisées, ce qui impliquerait une prise en charge par les riverains concernés, car les propriétaires des terrains sur lesquels poussent les arbres sont responsables des dommages que leur présence peut occasionner (art 20 du code rural).

L'entretien est aussi nécessaire pour garantir le bon fonctionnement des réseaux de téléphone et d'électricité.

Nous remercions tous ceux qui réalisent déjà cet élagage et les encourageons à poursuivre cet effort.

D'autre part, nous constatons des dépôts sauvages de tontes de pelouse et autres produits dans les fossés et chemins d'exploitations, ceci est dommageable et pourrait nous amener à prendre des sanctions.



La numérotation des habitations des villages

La commune, en partenariat avec La Poste, a commencé à élaborer la numérotation de chaque habitation de la commune qui en est jusqu'alors dépourvue.

Le travail de réflexion a commencé en juin 2019.

Les avantages de la numérotation

La qualité de l'adresse constitue une question d'intérêt général. C'est un outil qui permet à chaque citoyen et personne morale d'être accessible et de bénéficier d'un ensemble de services de plus en plus large. La normalisation de l'adresse pour notre commune est une condition d'égalité entre les citoyens.

Avec le développement des services à la personne à domicile, du e-commerce, le développement des entreprises et des enjeux liés à l'attractivité du territoire, il est une nécessité de disposer d'une adresse permettant une géo localisation précise. Une adresse complète est également une condition indispensable pour bénéficier de l'accès à internet très haut débit.

Travaux rue de la Forge

Les travaux d'aménagement ont débuté en octobre 2018 pour s'achever en septembre 2019.

Le cabinet d'étude CEA maître d'œuvre de Guénin a été chargé du suivi de l'ensemble des travaux en partant des appels d'offres jusqu'au contrôle de la bonne exécution réalisé par l'ensemble des entreprises.

Une réunion de chantier a eu lieu presque chaque semaine, réunissant le maire et une partie de la commission urbanisme ainsi que chaque représentant d'entreprise.

Le coût total de l'opération est de 124116,24 € TTC.

Les subventions :

- La DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 27% soit : 22467 €
- Le Département du Morbihan 35% soit : 29123,50 €.

Cela représente un total de subvention de 67 % du montant HT.

La contribution de Morbihan Energies pour l'enfouissement des réseaux électriques, éclairage public et Télécom ont été pris en charge par ce syndicat à hauteur de 50 % du montant HT, ce coût est retiré avant le calcul des subventions.

Tarifs communaux 2020

SALLE COMMUNALE

	PETITE SALLE		GRANDE SALLE			
	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE		HORS COMMUNE	
			été	hiver	été	hiver
2 REPAS	120,00 €	190,00 €	155,00 €	200,00 €	220,00 €	285,00 €
1 REPAS	80,00 €	130,00 €	120,00 €	150,00 €	190,00 €	245,00 €
VIN D'HONNEUR	35,00 €	65,00 €	55,00 €	75,00 €	100,00 €	115,00 €
RÉUNION A BUT LUCRATIF	50,00 €	120,00 €	85,00 €	110,00 €	170,00 €	205,00 €

Caution 500,00 euros

25 euros supplémentaires pour la location du vidéoprojecteur et de l'écran

Période hivernale du 1er octobre au 31 mars

PARTICIPATION AU RACCORDEMENT À L'ÉGOUT

> 1600 €

CONCESSION CIMETIÈRE

> 15 ans : 60 €

> 30 ans : 120 €

CONCESSION COLUMBARIUM

> 5 ans : 150 €

> 15 ans : 250 €

> 30 ans : 500 €

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

> 69 € pour l'abonnement

> 1.90 €/m³ pour la consommation



Pluviométrie de la commune de Billio



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Janvier	58	104	294	108	228	67	135	55
Février	19	56	294	86	123	136	98	103
Mars	32	118	85	28	126	72	170	80
Avril	181	107	91	84	40	35	66	93
Mai	58	76	57	66	51	85	87	66
Juin	97	49	42	27	93	48	83	129
Juillet	63	54	67	69	10	50	79	16
Août	76	19	139	118	24	46	29	64
Septembre	89	18	13	90	30	92	19	79
Octobre	170	176	93	51	38	48	67	252
Novembre	121	109	212	141	120	54	151	272
Décembre	251	223	77	126	35	163	167	179
Total annuel	1185	1109	1473	994	918	896	1151	1388

Subventions aux associations

Après étude des demandes de subvention et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a autorisé le mandatement des subventions suivantes pour l'exercice 2019.

Bénéficiaire	Montant de la subvention
CFA du Morbihan	30,00 €
Les Pistons Percés	100,00 €
SPA Pontivy et sa région	478,40 €
Collège Saint-Louis	275,00 €
Collège Eugène Guillevic	50,00 €
ADMR Plumelec	100,00 €
Comité d'animation et de Loisirs de la maison de retraite de St-Jean	80,00 €
Comité de jumelage	0,00 €
Gym Danse Brévelaise	69,00 €
Le Souvenir Français	20,00 €
Foyer Socio Educatif voyage	75,00 €
Petit Bolide Billiotais	400,00 €
Comité des fêtes	2 800,00 €
L'île aux enfants	299,12 €
OGEC de Billio	465,24 €
OGEC de Guéhenno	4 989,52 €
OGEC du RPI Billio-Guéhenno	5 082,10 €
APEL du RPI (participation voyage)	270,00 €
APEL DU RPI (Arbre de Noël)	165,00 €
Total : 15 748,38 €	

Projet éolien « Mare du Cornet »

Etat d'avancement

ENERCON, spécialiste reconnu dans le domaine de l'éolien depuis plus de 35 ans, poursuit le développement de son projet sur la commune de Billio.

Les différentes expertises (acoustique, environnementale, paysagère, ...) faites en interne mais également par les bureaux d'études extérieurs et indépendants se poursuivent. Elles permettent d'analyser les spécificités de votre territoire et en particulier le site d'étude retenu au lieu-dit « Le camp romain » de part et d'autre de la RD 126 au Sud-Est de la commune.

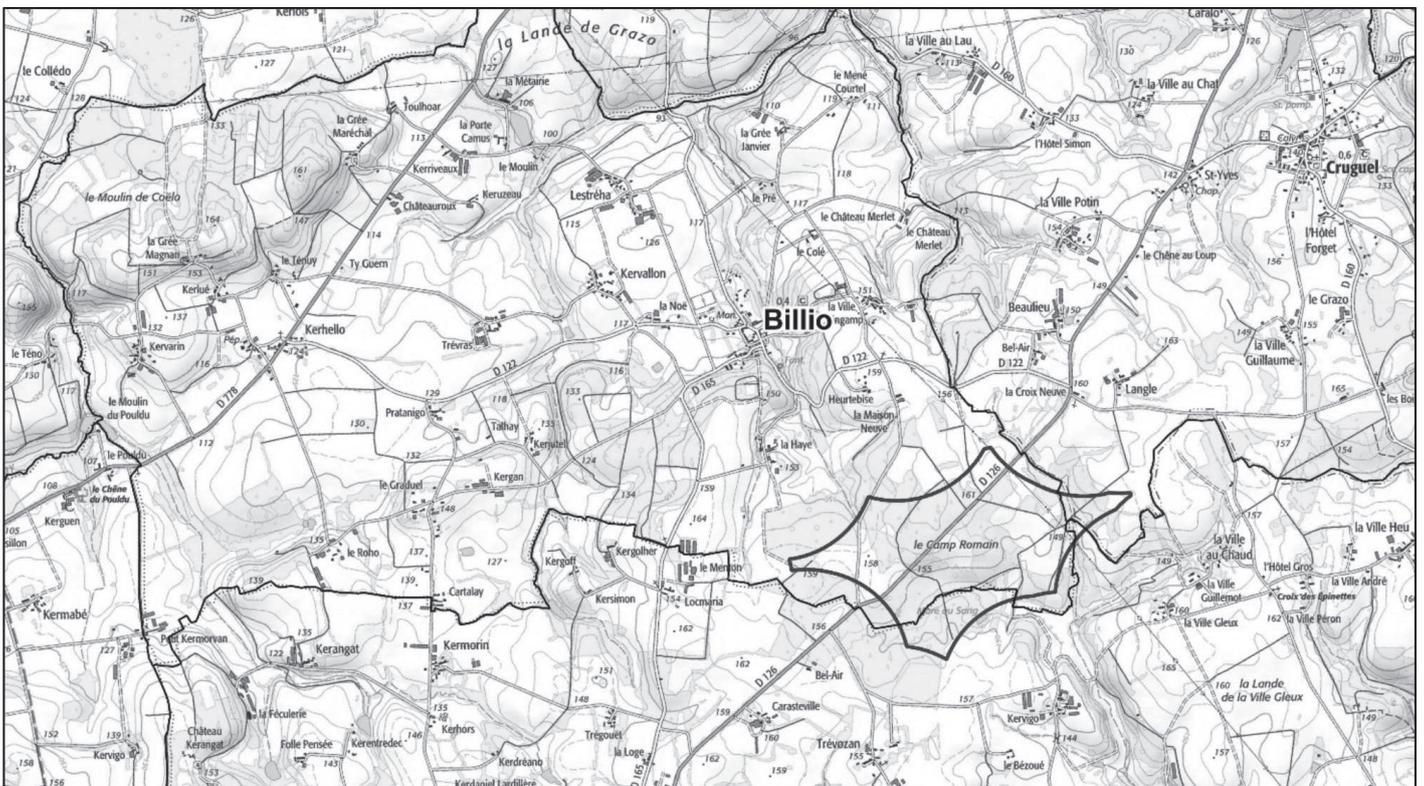


(C) ENERCON GmbH

Poursuite du projet éolien

L'année 2020 sera mise à profit pour déterminer les caractéristiques du projet éolien (nombre d'éoliennes, dimension, localisation,...). Les résultats des différentes études ainsi que le scénario d'implantation feront l'objet d'une exposition et de permanences d'information au cours de l'année avec les représentants de la société Enercon.

Le dossier de demande d'autorisation environnementale sera ensuite déposé à la préfecture du Morbihan pour être instruit par les services de l'Etat.



Contact

Pour toute information complémentaire, remarque ou avis, vous pouvez échanger avec :
 ENERCON IPP France - Guillaume Le Toullec - Tél : 02 23 30 61 11
 2 avenue de la Marionnaise, 35131 Chartres de Bretagne

Etat civil 2019

TOUS NOS VŒUX DE BIENVENUE

29 juillet Evahere, Eslien née à Vannes – Lestreha
 26 août Lina, Céline, Roselyne LARZILLIÈRE – le Graduel



TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

8 juin Alexandre PASCO et Marlène ANCEAUX



TOUTES NOS CONDOLEANCES

2 mai Auguste DANO – Epoux JOUBIOUX Lucie , La Grée Maréchal
 19 novembre Hélène BERTHO - Veuve GABILLET Elie, Pratanigo

DÉCÈS HORS COMMUNE

20 février	LE GAL Alice	25 Juillet	SCHIMMENTI Pierre
28 mai	GABILLET Agnès	7 août	RIO Joseph
		13 décembre	GUIMARD Désirée

La mutualisation des services administratifs

Les communes de Billio et Guéhenno sont confrontées à des difficultés pour remplacer leur personnel administratif. Elles ont mutualisé leurs services administratifs à partir du 1er janvier 2020, avec l'aide de Centre Morbihan communauté (CMC).

Dans les petites communes, les missions des personnels administratifs demandent une grande polyvalence. De plus, lorsqu'il n'y a pas de continuité dans le service, ça devient vite ingérable. Le montage des dossiers d'appels d'offres, les questions liées à l'urbanisme... exigent des connaissances, un suivi rigoureux qui nécessite du temps.

Pas de changement pour l'utilisateur

Les communes se répartissent le temps de travail des agents. L'organisation mutualisée s'articule autour de trois nouveaux postes : un responsable communal pour les deux entités qui assurera aussi l'accueil à Billio, un assistant d'accueil commun pour Guéhenno et Billio (75 et 25 %) et un assistant comptable et ressources humaines. Celui-ci sera mis à la disposition des communes, sur demande, sur un temps donné et pour répondre à des dossiers qui nécessitent des compétences spécifiques. Ce poste sera positionné au siège de CMC.

Gagner en efficacité

Cette réorganisation va dans la logique des choses. C'est

une pratique intelligente et rassurante, qui a porté ses fruits, puisqu'elle a été mise en place en 2013 par le président de CMC, Gérard Corrignan, alors qu'il avait la gouvernance de Locminé Communauté.

Pour l'utilisateur, aucun changement, puisque l'ouverture au public reste la même. Avec le regroupement des services, les communes vont gagner en efficacité, en qualité de service et, à terme, faire des économies.



Mesdames Caroline Vila et Jennifer Dubrulle en compagnie de Jean-Luc Grandin et Nolwenn Bauché

Mise en place de l'éco gestion

Le nouveau mode de collecte des déchets, l'éco-gestion, a été mis en place sur votre commune.

En pratique, pour accéder aux conteneurs d'ordures ménagères, il vous suffit de vous munir de votre carte éco-gestion. Les conteneurs de tri pour les emballages, le verre et le papier sont en accès libre.

L'objectif de ce dispositif est de réduire les quantités d'ordures ménagères et d'augmenter les quantités de tri. Les premiers résultats sont très positifs puisque les ordures ménagères ont diminué de 30% et le tri des emballages a augmenté de 30 à 80% sur les communes déjà équipées.

Pour rappel, **tous les emballages se trient**, même les barquettes, pots de yaourt et les petits emballages en métal.

Quelques astuces :

- Compactons les emballages, ils prendront moins de place à la maison et dans le conteneur.
- La carte éco gestion est une carte équipée d'une puce électronique. Il ne faut donc pas la trouser ni coller quoique ce soit dessus.

Pour réduire vos déchets, Centre Morbihan Communauté vous accompagne :

- Mise à disposition de composteur de jardin ou lombricomposteur (un par foyer remis gratuitement au cours d'une formation d'une demi-heure)
- Distribution gratuite d'autocollants «stop pub».

Pour toute demande, contacter le service déchets au 02 97 60 43 42 ou prevention@cmc.bzh

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

EMBALLAGES PLASTIQUES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



BRIQUES ALIMENTAIRES ET CARTONNETTES





WEB : WWW.CENTREMORBIHANCOMMUNAUTE.BZH - TEL. : 02 97 60 43 42 - MAIL : PREVENTION@CMC.BZH



4 points de collecte sur la commune

• LE BOURG Rue de la Fontaine

- ORDURES MÉNAGÈRES
- EMBALLAGES
- VERRES et PAPIER (Place près du cimetière)

• Carrefour LA NOE

- ORDURES MÉNAGÈRES
- EMBALLAGES

• KERHELO

- ORDURES MÉNAGÈRES
- EMBALLAGES
- VERRES et PAPIER

• LE GRADUEL

- ORDURES MÉNAGÈRES
- EMBALLAGES

1,2,3... TRIEZ !

Les bons gestes

Maintenant, grâce à votre carte « éco-citoyen », vous allez devenir un acteur du tri !



Ma carte « éco-citoyen »
Ma carte « éco-citoyen », c'est mon sésame pour mieux trier. Avec elle, moins je l'utilise, plus notre planète y gagne ! Elle nous ouvre les yeux sur notre production d'ordures ménagères et nous incite à acquiescer les bons gestes.



« Pour accéder au conteneur d'ordures ménagères, il vous suffit de la poser sur le lecteur. »

Où déposer vos déchets ?
Dans votre commune, en centre-bourg et en campagne, de nouveaux conteneurs font leur apparition. Plus modernes et plus fonctionnels, ils vous permettent de déposer vos déchets dans le conteneur adapté.

PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS
Vos sacs d'ordures ménagères de 50 litres seront à déposer dans les conteneurs appropriés grâce à votre carte « éco-citoyen ».



DÉCHETS RECYCLABLES - ACCÈS ILLIMITÉ !
Pour ce type de déchets, vous avez un accès sans carte.

ORDURES MÉNAGÈRES



> Conteneurs SEMI-ENTERRÉS

EMBALLAGES



> Conteneurs ENTERRÉS

PAPIER



> Conteneurs AÉRIENS

VERRE



> Conteneurs AÉRIENS

Des doutes, des interrogations sur le tri de vos déchets ?
Connectez-vous sur www.centremorbihancommunaute.bzh

Vos autres déchets
Retrouvez la déchetterie proche de chez vous sur www.centremorbihancommunaute.bzh



Pour les PROS
Des conteneurs dédiés sont accessibles grâce à la carte. Ils permettent de déposer des sacs d'ordures ménagères de 100L.



Les conseils de DiMITri

Des actes de bon sens peuvent permettre de réduire jusqu'à 40% vos déchets au quotidien. Vous pouvez par exemple trier vos déchets organiques... Des composteurs sont mis gratuitement à disposition par la collectivité pour réduire le poids de nos ordures ménagères !



ÉCO-logiques



Les infos de Centre Morbihan Communauté

3 lieux d'accueil, d'information et d'accompagnement de services au public sur le territoire : la Maison de Services Au Public à Saint-Jean-Brévelay, l'Espace Rural Emploi Formation à Locminé et le Point Info Habitat à Baud.

L'aide aux démarches Administratives

La Maison de Services Au Public (MSAP) de Saint-Jean-Brévelay vous accueille, vous informe, et vous oriente pour vos démarches administratives en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Caisse d'Assurance Retraite et Santé Au Travail (CARSAT) et Pôle Emploi.

La Maison de Services Au Public

de Saint-Jean-Brévelay vous accueille du lundi au vendredi, 27 rue de Rennes de 9h-12h et de 13h30-17h30.
Contact : tél. au 02 97 60 43 42
et par mail : msap@cmc.bzh

Le service Emploi-Formation

A la recherche d'un emploi ou salarié, quel que soit votre âge, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour vos démarches en lien avec l'emploi et la formation. L'Espace Rural Emploi Formation est un lieu ressource ouvert à tout public jeune ou adulte. Il propose un service d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement dans le domaine de l'emploi, de la formation et de l'insertion sociale et professionnelle. Il peut également être un interlocuteur pour les employeurs locaux recherchant du personnel.

Permanences de partenaires

- Mission locale : Information et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans
- Conseil départemental :
Accompagnement de personnes bénéficiaires du RSA
Le service emploi/formation vous accueille à l'EREF rue du Guesclin à Locminé (à côté du Trésor Public) du lundi au vendredi de 9h-12h et de 13h30-17h30.
Entretiens conseils individuels sur RDV au 02 97 44 29 65
ou par mail : eref@cmc.bzh

Le Point Info Habitat

Le Point Info Habitat vous conseille sur toutes vos interrogations liées à l'habitat, et vous oriente vers le bon interlocuteur en fonction de vos besoins.

L'objectif est simple : vous permettre de vous y retrouver entre les différentes structures et démarches administratives.

Des permanences gratuites de professionnels de l'habitat, une à deux fois par mois (SOLIHA, ADIL, EIE).

Le Point Info Habitat vous accueille les lundis, mardi, jeudi et vendredi sur le site de Baud (chemin de Kermarec) de 9h-12h et de 13h30-17h30 et le mercredi à la MSAP de Saint-Jean-Brévelay (27 rue de Rennes).

Contact : tél. : 02.97.08.01.10 et mail : infohabitat@cmc.bzh

Un accompagnement au plus près des usagers

Une équipe pour vous accueillir et vous conseiller

- Angélique PEPION, chargée d'animation, vous accueillera sur rendez-vous pour vous accompagner aux démarches administratives en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la

Caisse d'Assurance Retraite et Santé Au Travail (CARSAT) et Pôle Emploi. Contact par mail : msap@cmc.bzh

Trois agents vous accueillent et vous orientent selon vos besoins (Séverine PERRI - site de Baud au Point Info Habitat, Hélène MALARD JAFFRE - site de Locminé à l'EREF, Murielle GUEGAN - site de Saint-Jean-Brévelay à la MSAP).

Savoir utiliser l'informatique et internet pour les démarches administratives du quotidien

En complément des services des ateliers numériques pour accompagner à l'autonomie de l'utilisation des outils informatiques

L'objectif étant de s'adapter aux besoins de l'utilisateur, il pourra s'agir pour certains de découvrir l'outil informatique (l'utilisation de la souris et du clavier ou encore la création d'une boîte mail et son utilisation) et pour d'autres de se perfectionner.

Centre Morbihan Communauté vous propose des ateliers numériques gratuits

- Tous les mardis après-midi de 14h à 16h à Saint Jean-Brévelay
- Tous les jeudis matin de 10h à 12h à Baud
- Tous les jeudis après-midi de 14h à 16h à Locminé.

Inscriptions auprès des accueils de chaque site



Permanences partenaires

	CMC Baud Chemin de kernarec	CMC Saint- Jean Brévelay 27 rue de Rennes
<p>Conseiller POINT INFO HABITAT</p> <p>Vous accompagne dans vos démarches liées à l'habitat</p> <p>Sans rendez-vous</p>	<p>lundis, mardis, jeudis et vendredis</p> <p>9h - 12h et 13h30 - 17h30</p>	<p>mercredis</p> <p>9h - 12h et 13h30 - 17h30</p>
<p>ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)</p> <p>Offre un conseil neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant le logement</p> <p>Prise de rendez-vous au : 02 97 47 02 30</p>	<p>2^{ème} lundi du mois 14h - 17h</p> <p>3^{ème} vendredi du mois 9h30 - 12h</p>	<p>4^{ème} lundi du mois</p> <p>13h45 - 17h</p>
<p>SOLIHA</p> <p>Recherche avec vous les meilleures solutions techniques et financières pour concrétiser votre projet d'amélioration d'habitat</p> <p>Sans rendez-vous</p>	<p>2^{ème} mardi du mois</p> <p>10h - 12h</p>	<p>1^{er} mardi du mois</p> <p>10h - 12h</p>
<p>EIE (Espace Info Energie)</p> <p>Apporte un conseil gratuit et personnalisé sur toutes les questions liées aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables dans l'habitat</p> <p>Prise de rendez-vous au : 02 97 07 12 98</p>	<p>1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois</p> <p>9h30 - 12h et 13h30 - 17h</p>	<p>3^{ème} jeudi du mois</p> <p>9h30 - 12h et 13h30 - 17h</p>

Démarches administratives

Délivrance d'un passeport

MAJEUR

• 1 photo d'identité couleur : récente (- de 6 mois) et parfaitement ressemblante, aux normes en vigueur, à **effectuer de préférence chez le photographe**, rien sur la tête, pas de lunettes, le visage doit être dégagé, il ne faut pas sourire (ne pas la découper).

• 1 justificatif de domicile : **récent** (avec adresse précise) soit : Facture d'eau, Facture de gaz, Facture d'électricité, de téléphone, Attestation d'assurance de la résidence principale, Quittance de loyer non manuscrite, Avis d'imposition ou Certificat de non-imposition.

Pour les **majeurs vivant chez leurs parents** (ou personnes hébergées) :

Demander un modèle d'attestation d'hébergement vierge en Mairie à **compléter et signer par l'hébergeant**.

+ Justificatif de domicile récent de l'hébergeant,
+ Un justificatif au nom de l'hébergé (bulletin de salaire, facture portable, courrier Pôle Emploi, courrier mutuelle ou C.P.A.M., attestation de carte vitale et pour les + de 25 ans avis d'imposition ou certificat de non-imposition),
+ La carte d'identité de l'hébergeant.

• 1 extrait avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance **de - de 3 mois (si la carte d'identité ou le passeport sont périmés depuis plus de 5 ans)**.

Dans tous les cas : **Il faut obligatoirement connaître les noms, prénoms, date et lieu de naissance des parents et leur nationalité** afin de remplir le CERFA.

• Si mariage récent, pour les femmes, copie de l'acte de mariage.

• Votre carte d'identité.

Si pas de passeport ni de carte d'identité, vous devez fournir 1 document avec photo :

Permis de conduire, carte de combattant, carte professionnelle, carte d'identité militaire, permis de chasse, carte d'étudiant, carte vitale...

Dans certains cas (ex : parents de l'intéressé(e) nés à l'étranger), un certificat de nationalité française sera demandé.

En cas d'utilisation d'un **nom d'usage** (femme divorcée), fournir le jugement de divorce mentionnant ce cas.

• L'ancien passeport. (Le cas échéant : remplir une déclaration de perte en Mairie ou déclaration de vol en Gendarmerie).

• **86 euros en timbres fiscaux** à prendre dans un bureau de tabac ou à l'Hôtel des Impôts.

MINEUR

L'enfant de 12 ans et + doit être présent.

Il faut apporter les mêmes pièces que pour un majeur et rajouter :

- **la pièce d'identité du parent présent** pour la constitution du passeport,
- **le livret de famille,**
- **acte de naissance si pas de carte d'identité ou de passeport.**

Timbres fiscaux : **17 euros** jusqu'à 15 ans ; **42 euros** de 15 ans inclus à 18 ans, à prendre dans un bureau de tabac ou à l'Hôtel des Impôts.

Si résidence alternée :

- un justificatif de domicile de chaque parent,
- ainsi que la carte d'identité ou le passeport de chaque parent.

MAIRIES LES PLUS PROCHES

Mairie de Malestroit sur rendez-vous uniquement

Tél : 02.97.75.11.75 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 / 14h00 à 17h00

Mairie de Locminé sur rendez-vous uniquement

Tél : 02.97.60.00.37 lundi de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 16h00, mercredi uniquement les semaines impaires de 9h00 à 12h00 / 14h00 à 16h30 et le jeudi de 9h00 à 16h30

Mairie de Vannes sur rendez-vous uniquement

Tél : 02.97.01.61.60 du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 / 13h15 à 17h00 - Le samedi de 9h00 à 12h00

Mairie de Ploërmel sur rendez-vous uniquement

Tél : 02.97.73.57.98 du mardi au jeudi après-midi de 14h00 à 16h30 - Le vendredi de 9h00 à 11h30

Mairie de Sérent sur rendez-vous uniquement

Tél : 02.97.75.93.57 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 / 13h30 à 17h00 - Le samedi de 9h00 à 12h00

PACS : nouveauté depuis le 1er novembre 2017

La loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle a transféré à l'officier d'état civil de la mairie les missions du tribunal d'instance en matière de PACS. Cette disposition s'applique depuis le 1er novembre 2017.

Qui peut se pacser ?

Les futurs partenaires

- Doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays)
- Doivent être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions)
- Ne doivent pas être mariés ou déjà pacés
- Ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

Où faire la démarche ?

Pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de PACS, les partenaires qui ont leur résidence commune en France doivent s'adresser à la mairie à l'officier d'état civil de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence commune.

Les partenaires qui ont leur résidence à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble.

Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Tout enregistrement de PACS se fera sur rendez-vous une fois le dossier complet.



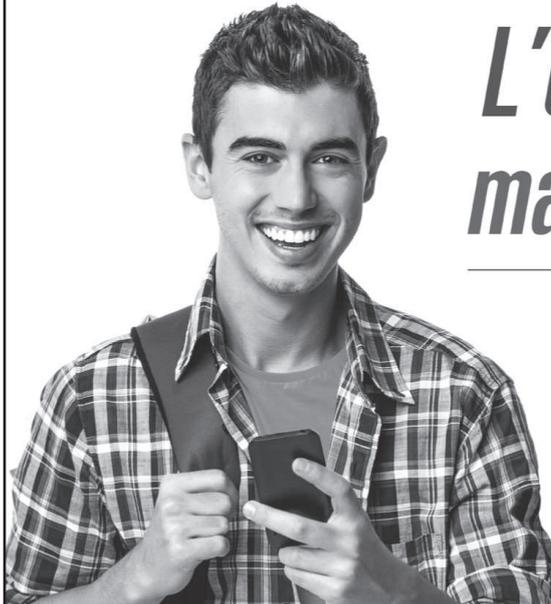
Recensement militaire

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. Le maire leur remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement : en effet, cette attestation leur sera réclamée s'ils veulent s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire et même conduite accompagnée). Les données issues du recensement faciliteront leur inscription sur les listes électorales à 18 ans. Se munir de la carte nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Délivrance d'une autorisation de sortie de territoire

A compter du 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie de territoire sera à nouveau demandée pour toute sortie du territoire français pour un mineur non accompagné d'au moins un de ses parents. L'autorisation sera faite par le biais d'un imprimé CERFA téléchargeable sur internet par le parent qui le complètera, l'imprimera et le signera directement.

Le mineur voyagera ensuite muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale. Il n'est pas nécessaire de passer en mairie.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES ARMÉES



Journée Défense et Citoyenneté

Délivrance d'une carte nationale d'identité

Une nouvelle réforme relative aux cartes nationales d'identité est entrée en vigueur le 1er décembre 2016. Elle s'inscrit dans le cadre du « Plan Préfectures Nouvelle Génération » qui vise à inscrire les préfectures dans l'avenir des territoires en repensant les missions et mobilisant les nouvelles technologies.

Depuis le 1er décembre, une phase d'expérimentation de ce nouveau dispositif est opérante en région Bretagne pour les cartes nationales d'identité (CNI) et ceci avant la généralisation de mode opératoire à compter de mars 2017 où la procédure de délivrance de carte nationale d'identité sera simplifiée et traitée selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Ce qui changera pour vous :

- La commune de Billio ne délivrera plus de CNI. Vous devez vous rendre dans les mairies les plus proches équipées d'une station de recueil de passeports pour solliciter la délivrance d'une carte nationale d'identité (Malestroit, Locminé, Vannes, Ploërmel).

La commune la plus proche est la mairie de Locminé. Il est utile de prendre un rendez-vous au 02.97.60.00.37 du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures 30.

- Vous avez la possibilité, pour gagner du temps, de faire une pré-demande en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

Vous conserverez le numéro de demande de carte d'identité que vous présenterez à la mairie. Les communes vous accueilleront sur rendez-vous, pendant lequel seront effectuées la prise d'empreintes et la vérification de la complétude du dossier. Une fois confectionné, le titre vous sera remis par la mairie de la commune où vous aurez fait la demande.

Les objectifs de cette nouvelle carte : faire des économies, lutter contre la fraude documentaire pour protéger les gens, l'économie, les particuliers et la société, et éviter les usurpations d'identité.



NOUVEAU

SUR LE SITE MORBIHAN.FR
votre demande d'**Allocation personnalisée d'autonomie (APA) EN LIGNE**

Désormais, inutile de se déplacer, le Conseil départemental du Morbihan vous offre la possibilité de déposer et de suivre, votre demande d'APA directement en ligne.

Simple d'utilisation, ce service permet de déposer tout type de demande de chez vous qu'il s'agisse : d'une 1^{ère} demande, d'un renouvellement ou d'une révision suite à un changement de situation en vous connectant sur :

morbihan.fr (rubrique personnes âgées/les aides départementales)



Une notice détaillée d'utilisation du téléservice est également disponible.

En quelques clics, votre demande est directement transmise au service qui prendra contact avec vous.

Durant la phase d'instruction, en vous reconnectant à partir de votre espace personnel, vous pourrez suivre l'avancement de votre demande.

Rendez-vous sur morbihan.fr
rubrique " Personnes âgées / Les aides départementales "



Carte grise

Comment réaliser son certificat d'immatriculation ?

Lors de l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, le certificat d'immatriculation se demande :

- En ligne, sur le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

- Auprès d'un garagiste agréé au SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules)

Il n'est désormais plus possible de faire sa demande de carte grise auprès de la préfecture ou sous-préfecture. Vous avez donc 2 possibilités pour faire votre demande :

En ligne (pour les véhicules neufs)

- Vous devez vous créer un compte sur le site de l'ANTS.
- Remplissez le formulaire de changement d'adresse (cerfa n°13749*04).
- Fournissez un justificatif de domicile de moins de 6 mois.
- Vous devrez certifier sur l'honneur que le titulaire de la demande de carte grise possède une attestation d'assurance et un permis de conduire valide.

En ligne (pour les véhicules d'occasion)

- Vous devez vous créer un compte sur le site de l'ANTS,
- Fournir un justificatif de domicile de moins de 6 mois,
- Vous munir de la carte grise barrée avec la mention "vendu le" ou "cédé le" et avec la signature de l'ancien propriétaire du véhicule.
- Si le véhicule d'occasion a plus de 4 ans, vous aurez besoin d'une preuve du contrôle technique en cours de validité (moins de 6 mois).
- Vous devrez certifier sur l'honneur que le titulaire de la demande de carte grise possède une attestation d'assurance et un permis de conduire valide.

Auprès d'un garage agréé au SIV (pour les véhicules d'occasion)

- Vous devez fournir un justificatif de domicile de moins de 6 mois,
- Présenter un justificatif d'identité,
- Vous munir de la carte grise barrée avec la mention "vendu le" ou "cédé le" et avec la signature de l'ancien propriétaire du véhicule.



- Si le véhicule d'occasion a plus de 4 ans, vous aurez besoin d'une preuve du contrôle technique en cours de validité (moins de 6 mois),
- Remplir les formulaires: cerfa n°13757*03, cerfa n°13750*05 & cerfa n°15776*01,
- Fournir une attestation d'assurance et un permis de conduire valide.

Quel est le prix d'une demande de carte grise ?

Chaque demande de carte grise est soumise aux taxes et aux redevances. Son prix est donc variable en fonction de la taxe régionale, du type de véhicule etc... Vous pouvez

calculer le montant de votre carte grise directement sur le site du gouvernement. Mais par exemple, pour une voiture essence neuve de 5 CV inférieure à 3,5 tonnes et émettant 103g/km de CO₂, le prix de la carte grise en Île-de France est de 238€.

Le paiement de la carte grise doit obligatoirement se faire par carte bancaire.

Que faire après la demande de carte grise ?

Suite à votre demande de carte grise, vous recevez :

- un numéro de dossier
- un accusé d'enregistrement de demande
- un certificat provisoire d'immatriculation (CPI) vous permettant de rouler librement pendant 1 mois, en attendant la réception de votre carte grise.

Vous recevrez votre nouvelle carte grise sous pli sécurisé par la poste en général dans les 7 jours ouvrés. Toutefois, la démarche peut être plus longue en cas de lenteurs administratives.

Bon à savoir : Si votre carte grise n'est pas en règle, vous risquez une amende pouvant monter jusqu'à 750€. Dans la pratique, vous recevrez une amende forfaitaire de 135€.

Informations diverses

REGLES A APPLIQUER ENTRE VOISINS

Suite à plusieurs demandes en mairie, nous vous rappelons les horaires à respecter pour la réalisation de travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (arrêté préfectoral).

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

EMPLOI DU FEU

Un arrêté préfectoral du 28 juin 1993 fixe diverses mesures de prévention contre les incendies et prévoit notamment les périodes durant lesquelles l'emploi du feu est réglementé. Chacun doit prendre des précautions nécessaires et de bon sens.

- JUILLET – AOUT – SEPTEMBRE : interdiction absolue (article 3)
- JANVIER – FEVRIER – NOVEMBRE – DECEMBRE : autorisé aux propriétaires ou leurs ayants droit à l'intérieur de leur propriété et jusqu'à une distance de 200 m des bois, forêts, plantations et landes (article 2)
- MARS – AVRIL – MAI – JUIN – OCTOBRE : autorisé avec obligation de déclaration préalable en mairie, au plus tard deux jours avant la mise à feu (article 7)2

CHARDONS

Sur l'ensemble du territoire du département, les propriétaires sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons doit être opérée durant le printemps et l'été par voie chimique ou mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison.



Horaires bureaux de poste

Communes	Billio, Plumelec	Buleon, Guehenno	Saint Jean Brevelay	Plaudren	Cruguel
Agence Postale	La Poste Plumelec	Mairie Guehenno	La Poste Saint Jean Brevelay	Breizh tro (Plaudren)	Bar des sports (Cruguel)
Lundi	14H-17H	9H-12H	9H-12H	9H-18h	8H-13H00 16H30-23H00
Mardi	14H30-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H	9H-18h	8H-13H00 16H30-23H00
Mercredi	14H-17H	9H-12H	9H-12H	9H-18h	8H-13H00 16H30-23H00
Jeudi	FERME	9H-12H 14H-17H	9H-12H	9H-18h	8H-13H00 16H30-23H00
Vendredi	14H-17H	9H-12H	9H-12H	9H-18h	8H-13H00 16H30-23H00
Samedi	9H-12H	9H-12H	9H-12H	9H-18h	8H-13H00 16H30-23H00



Déchèterie de Brénolo au 1^{er} février 2018

La déchèterie est ouverte aux habitants et aux professionnels de Centre Morbihan Communauté.

Horaires d'ouverture

Lundi	8h30-12h30	14h00-18h00
Mardi	8h30-12h30	14h00-18h00
Mercredi	8h30-12h30	14h00-18h00
Jeudi	fermé	
Vendredi	8h30-12h30	14h00-18h00
Samedi	8h30-12h30	14h00-18h00

Déchets acceptés

Tous les déchets, sauf l'amiante, les produits explosifs...

Tarifs pour les professionnels

- 8€ pour les déchets verts
- 10€ pour les gravats
- 15€ pour le bois
- 15€ pour le tout venant

La déchèterie de Brénolo se situe sur la commune de Saint-Jean-Brévelay. Tél : 02 97 60 42 29



Informations utiles

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 13h30 à 17h00
Téléphone : 02 97 42 28 18 - Fax : 02 97 42 27 49
e-mail : mairie.billio@wanadoo.fr

Centre Morbihan communauté

Pôle géographique de Baud tél : 02 97 39 17 09
Pôle géographique de St-Jean-Brévelay tél : 02 97 60 43 42
Pôle géographique de Locminé tél : 02 97 44 22 58

Perception

4 rue Yves le Thiès- 56500 Locminé
(Ordures ménagères) Tél. : 02 97 60 03 97

Sapeurs-pompiers : Tél. : 18

Centres d'Incendie et de Secours de Plumelec et Saint-Jean -Brévelay

Gendarmerie : Tél. : 02 97 60 30 02 ou le 17

24 Rue du Stade – Saint-Jean-Brévelay
Jours d'ouverture : mercredi de 14h à 18h
et samedi de 9h à 12h.

Urgences médicales, SAMU : Tél. : 15

Appel d'urgences européen (ou depuis un portable) : 112
(l'appel est transféré ensuite au service local compétent)

Services de garde

Médecin : 02 97 68 42 42
Pharmacie : 3237

Centre Anti-poison

Tél. : 02 99 59 22 22

Enfance maltraitée : Tél. : 119

Centre Médico Social

26 rue du Stade – Saint-Jean-Brévelay
Vous pourrez rencontrer sur rendez-vous une assistante sociale, la puéricultrice ou le médecin de la protection maternelle et infantile.
Tél. : 02 97 60 47 27 - Fax : 02 97 60 41 97

Amper (Association Mandataire et Prestataire de services pour l'Emploi en milieu Rural)

Service à la personne et à domicile en Morbihan
6 av du Général Borgnis Desbordes
Cité de l'Agriculture - 56018 Vannes cedex
Tél : 02 97 46 51 97

Service de soins à domicile

Association d'Aide en Milieu Rural
Foyer Logement « La Peupleraie »
1, rue du Capitaine Marianne - Plumelec
Tél. : 02 97 42 30 05 OU 06 88 87 52 24
Présidente : Gisèle Etienne

Ecole « Notre-Dame »

Rue des écoliers
56420 Billio
Tél. : 02 97 42 32 56

Ecole « Sainte-Anne »

2 rue du Stade
56420 Guéhenno
Tél : 02 97 42 20 05

Presbytère :

Plumelec Tél. : 02 97 42 24 34
Relais à Billio : Yolande Danet tél : 02 97 42 28 41
Gilbert Goulard Tél. : 02 97 42 33 04

Presse :

Le télégramme :

Anouk Parrot - Tél : 07 70 10 93 22
Adresse mail : anoukrimasson@orange.fr

La Gazette

Catherine Destom Bottin - Tél : 06 70 07 15 67

Funerariums

Plumelec : 02 97 42 37 65
Josselin : 02 97 22 30 84
Radenac : 02 97 22 48 01

Accueil Emplois Services

Maison des associations : 1 place de l'église - Plumelec
Tél. : 02 97 42 30 93

Préfecture

10 bis Place du Général De Gaulle
BP 501 - 56019 VANNES CEDEX
Tél. : 02 97 54 84 00

Sous-Préfecture

Place Aristide Briand - 56300 PONTIVY
Tél. : 02 97 25 00 08

Centre Départemental des Impôts Vannes Golfe

13 Av. St Symphorien - 56000 VANNES
Tél. : 02 97 01 50 50

Pôle Emploi

1 rue Kristen Noguès – ZA Porhz Rouz - 56300 PONTIVY
Tél. : 39 49

EDF – dépannage 24h/24

Tél. : 08 10 33 31 56

SAUR

Service clientèle / dépannage : 0 811 460 311

Orange

Tél. 3900 (service client gratuit)

Balade thermique du 28 novembre 2019 à Billio

Départ de la balade à 8h de la mairie



Premiers pas avec la caméra thermique sur les bâtiments communaux.



Nous nous sommes rendus chez M. Rousseau.



M. Rousseau a pu s'entretenir directement avec le conseiller de l'espace Info Energie.

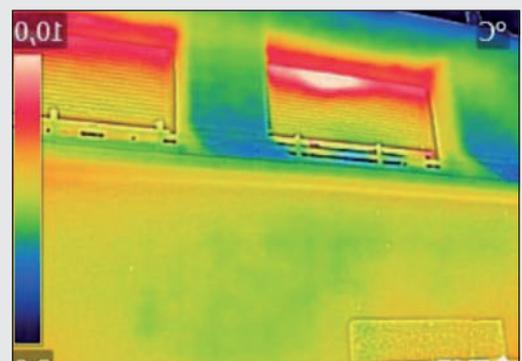
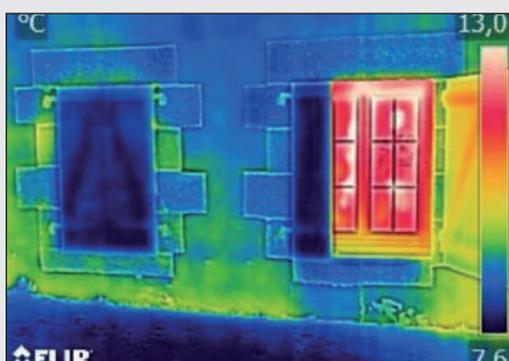
Nous nous sommes ensuite dirigés vers la résidence de M. PERROCHEAU – LE PAGE.



Sur cette photo, nous pouvons bien mesurer l'intérêt de fermer ses volets la nuit.

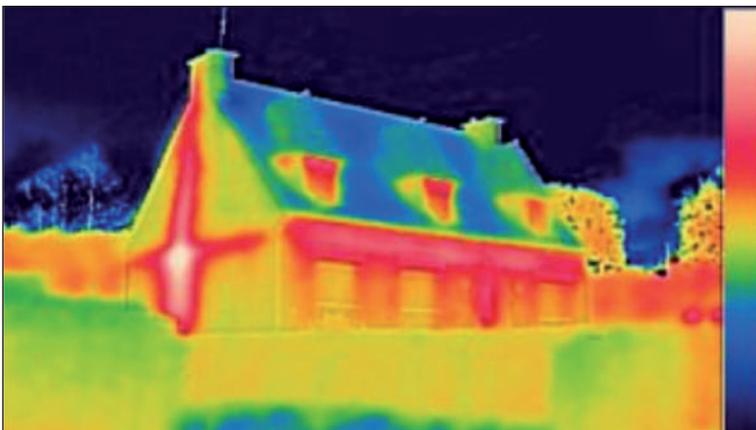
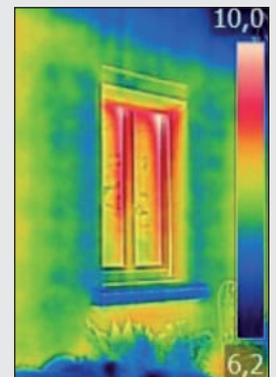


Après échange avec le conseiller de l'Espace info Energie, M. PERROCHEAU – LE PAGE est globalement satisfait des travaux d'isolation réalisés dans sa maison.



Balade thermique du 28 novembre 2019 à Billio

Enfin, pour finir la balade, nous avons fait le tour de la résidence de Mme Galoppin.



Un bel exemple de pont thermique !

Tout en nous baladant, nous avons pu faire plusieurs observations.



Un grenier bien isolé !



Pour nous réchauffer un petit café offert par la mairie pour la fin de notre balade.

2019 : Album souvenir



Cérémonie du 8 mai



*Cérémonie
du 11 novembre*



Maisons fleuries



*Les nouveaux arrivants et les bébés
accueillis par la municipalité*





le roi et la reine du FCB



Le bureau du FCB félicite ses licenciés

Football Club Billio



Concours de belote



Concours de pêche





L'équipe en cuisine

Assemblée du 15 août

*Un grand merci à Jocelyne, JO et Gilbert
qui ont permis à Notre Dame de
retrouver sa couronne et ses couleurs.*



Les crêpières



Montage des chapiteaux



Les filles de la tombola



La procession



Société de chasse

Fête de la musique





Les classes



Jeux buissonniers

14 juillet





Petit bolide





Billio vu du ciel



Les pistons percés



RPI Billio-Guéhenno



Retour sur les vœux 2019



Salle comble pour la cérémonie des vœux le dimanche 13 janvier dernier ; plus d'un Billiotais sur trois s'est rendu à la salle communale !

Isabelle Bréhélin a ouvert la cérémonie en remerciant les associations billiotaises et a souhaité à tous les bénévoles « qu'ils gardent en 2019 leur convivialité

et leur bonne humeur. A Billio, on prône le bien vivre ensemble et je pense que la ruralité, souvent décriée, est un peu à l'origine de cet état d'esprit... ».

La cérémonie est également pour la municipalité l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants sur la commune et les nouveaux nés. Le maire a tenu aussi à féliciter les salariés ayant reçu la médaille du travail.



Les nouveaux arrivants, les nouveau-nés et les médaillés du travail

Les nouveaux-nés

Laureline Renaud de Kerhello
Erwann Stéphant, résidence de La Hutte



Les nouveaux arrivants

- Wendy Lantrin - impasse de la boucherie
- Alexandre Binoist et Charène Vanbever
résidence de la Hutte
- M. et Madame Bernon
La Maison neuve - Château-Merlet
- Grégory Morel de Château-Merlet.



Marie-France Jossic médaillée du travail

Inauguration rue de la Forge et de la Fresque

La rénovation du bourg, commencée il y a dix-neuf ans, a vu son épilogue cette année.

Cette troisième tranche a demandé la mise en œuvre de gros travaux : enrochement, enfouissement des réseaux, réfection de la voirie aux normes actuelles de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, réalisation de places de parking et de trottoirs. L'importance et la durée du chantier ont causé quelques désagréments aux riverains et suscité chez eux inquiétude et interrogation.



Un deuxième ruban à couper attendait les officiels. En effet, la municipalité avait souhaité faire d'une pierre deux coups en programmant, le même jour, l'inauguration de la fresque peinte sur le pignon de la mairie.

La pluie ayant accéléré les choses, tous les participants à cette cérémonie se sont retrouvés à la salle communale, l'occasion pour Jean-Luc Grandin de détailler le financement de cette opération et de remercier les administrations qui ont participé au financement.



Chaque semaine les réunions de chantier ont permis à chacun de faire part de ses craintes et observations. Il appartenait ensuite au conseil municipal de prendre les derniers arbitrages et ce, bien évidemment, dans le souci de l'intérêt général et du respect du budget. Nous pouvons dire aujourd'hui que le résultat est à la hauteur des attentes de la municipalité et aussi, nous l'espérons, des Billiotais directement concernés.

Le 9 novembre, c'est sous la pluie que le Sous-Préfet, accompagné du conseiller départemental, des représentants de Centre Morbihan Communauté et des maires des communes voisines, a coupé le ruban d'inauguration mettant ainsi un point final à cette réalisation d'envergure pour une commune comme la nôtre. Les personnes présentes ont pu visiter la forge, patrimoine artisanal de la commune et en quelque sorte marraine de la rue, que Gérard Senan avait eu la gentillesse d'ouvrir.

Tradition oblige, cette matinée s'est terminée par le verre de l'amitié autour duquel chacun a pu continuer à échanger avec les personnalités présentes.



Relais du Souvenir Morbihan

Le 5 juin dernier, la délégation départementale du Souvenir Français a souhaité célébrer la mémoire des soldats parachutistes FFL et des FFI à travers un relais pédestre reliant huit communes du Morbihan.

L'organisation était assurée par la fédération sportive de la Police Nationale et le groupe de coureurs composé de gendarmes, de militaires et des personnels des administrations de l'état. Le parcours a relié Trédion à Saint-Marcel en passant par Plumelec, Billio, Guéhenno, Guégon, Lizio, Sérent. Une cérémonie officielle s'est déroulée à Plumelec au monument SAS. Dans chacune de ces communes a eu lieu un relais ou un bref moment de commémoration.

A Billio, nos porte-drapeaux se sont rendus disponibles afin d'honorer nos morts au monument. Ils ont entonné la Marseillaise avec les sportifs du jour.



Le Sous-Préfet à Billio

Le mercredi 23 octobre, le Sous-Préfet de Pontivy a passé la matinée à Billio.

Tout d'abord, une réunion en mairie a permis au maire, accompagné de Mireille Garaud, Jean-Pierre Rousseau et Jean-Yves Tastard, de présenter la commune.

L'échange qui a suivi a été l'occasion d'aborder plusieurs sujets : les travaux réalisés, les projets, la mutualisation et

aussi d'échanger sur d'autres idées de réflexion comme les fusions, l'école, le fonctionnement des petites communes, l'intercommunalité, le milieu associatif, etc.

A l'issue de cette discussion riche d'idées, le Sous-Préfet a tenu à parcourir le bourg et terminer son périple à Billio par une visite du Bar Alimentation l'Oasis dont il lui avait été souligné l'importance dans la vie de la commune.



Le chemin creux devient aussi le chemin des écoliers

Les « chantiers nature » de Centre Morbihan Communauté apportent une aide logistique précieuse aux communes. Leur intervention a un double objectif : participer à l'insertion des jeunes et permettre aux municipalités de faire de petits travaux à moindre coût.

C'est dans ce cadre que nous leur avons fait appel pour créer une liaison douce entre la route de Plumelec et le nouveau lotissement. Cet accès qui emprunte une partie du chemin creux devrait permettre aux écoliers qui se rendent à la cantine et aux habitants de la rue de la Forge de venir au centre bourg dans les meilleures conditions de sécurité et surtout de profiter du caractère bucolique de ce magnifique chemin.



Quand l'art s'invite à Billio

Un projet de fresque murale a été proposé par la commission culturelle de Centre Morbihan Communauté à quatre communes du territoire dont Billio, dans le cadre d'une sensibilisation à l'art auprès du grand public.

Forgeron, charron... des métiers encore très présents dans la mémoire de nombreux Billiotais. Leur choix s'imposait pour animer le mur de la mairie. C'est d'ailleurs en déambulant dans le bourg que l'artiste muraliste, Emilie Blot, de l'atelier Murs Bav'arts, s'est inspirée des plaques de rue pour proposer plusieurs maquettes à la municipalité.

En juin dernier, une équipe constituée de quatre Billio-

tais, Dominique, Anne-Marie, Gérard et Christophe, et de deux voisines de Saint-Jean, Anne-Marie et Viviane, est venue prêter main forte à Emilie pour mener à bien ce projet. Passer de la maquette à sa réalisation sur le pignon de la mairie n'a pas été une mince affaire. Il a fallu d'abord reproduire ce dessin à l'échelle sur une bâche transparente pour ensuite le tracer sur le mur. Des outils empruntés à d'autres métiers, tels la roulette de couture et le cordeau traceur, n'ont maintenant plus de mystère pour nous. Nous avons dû aussi nous familiariser avec l'échafaudage et jongler avec la pluie qui s'invitait régulièrement. Le mur révélait enfin le dessin de la fresque et le résultat nous plaisait déjà.



Les artistes peintres pouvaient alors montrer tout leur talent. Nous avons travaillé à la peinture acrylique pour façade. Grâce au ballet des pinceaux, brosses, pattes de lapin, spalters... l'œuvre a pris forme petit à petit, fruit d'un travail en commun, sous la houlette professionnelle et bienveillante d'Emilie. Les dernières touches de peinture lui revenaient et c'est l'histoire de Billio qui se dessinait sur le pignon de la mairie : bûcheron, charron, charretier ont fière allure !

Une semaine intense et gratifiante pour les participants, un riche travail d'équipe, une initiation à la pratique artistique, une expérience créative : autant de bonnes raisons qui montrent que la culture a toute sa place dans nos campagnes.

Repas du CCAS

"Accordéon et danses pour la journée du CCAS"

C'est devenu une tradition, chaque année, le deuxième dimanche du mois d'octobre, le Centre Communal d'Action Sociale accueille à la salle communale les aînés de la commune âgés de 65 ans et plus.

Soixante personnes ont profité d'un après-midi convivial, autour de la table, et du repas servi par la Maison Dubot.

Jean-Luc Grandin, Maire, entouré des membres de la commission, a salué l'arrivée de 2 nouvelles personnes qui ont atteint l'âge requis en 2019 : les nouveaux arrivants : Marie Claude Ethoré et Régine Clémot.



*L'animation
offerte
par Yolande
Kervarrec
a connu
un gros succès*



Les membres du CCAS avec les doyens et Marie-Claude Ethoré



Une soixantaine de personnes a répondu présent à l'invitation.

Ecole Notre-Dame Billio Ecole Sainte-Anne Guéhenno

Présentation

A la rentrée 2019, une soixantaine d'élèves sont inscrits au RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Billio-Guéhenno. Pour cette nouvelle année scolaire, Sonia PUJOL a fait sa première rentrée à l'école Notre-Dame de Billio en tant qu'enseignante dans la classe de CE2-CM1- CM2. Tout au long de l'année scolaire, les élèves vont travailler autour du thème de l'alimentation autour de projets en lien avec des acteurs locaux.

Anglais renforcé

Un enseignement renforcé de l'anglais est proposé au RPI de la petite section jusqu'au CM2. Ce projet pédagogique vient s'intégrer dans le projet d'établissement et permet à l'ensemble des élèves du RPI de travailler quotidiennement des structures langagières anglaises intégrées dans les cours données en français.

Nouveauté : le voyage au ski

Les 19 élèves de CE2, CM1 et CM2 partiront en classe de neige en 2020 avec une classe de l'école Saint-Gildas de Pénestin. Ce projet, mis en place par l'équipe éducative et soutenu par l'ensemble des membres de la communauté éducative et des municipalités, a pour volonté d'offrir la chance à l'ensemble des élèves du RPI de partir au ski.

LE RPI

PS – MS : 20 élèves (LANTRIN Jeanne, assistée de BERTHO Lydie et HUBERT Camille) GS - CP – CE1 : 20 élèves (ROUILLARD Amélie) CE2 - CM1 – CM2 : 19 élèves (PUJOL Sonia)

Jeanne LANTRIN assure la direction du RPI Billio-Guéhenno. Vous pouvez rencontrer la directrice sur rendez-vous, en dehors des horaires de classe.

LA CANTINE

Le prestataire du restaurant scolaire est la société CONVIVIO. Mme Cindy GUILLO est agent de restauration à l'école Notre-Dame, elle est employée par l'OGEC et s'occupe de la cantine. Le coût du repas est de 2,90 €.

CONTACTS

Site internet :

<https://rpibillioguehenno.wixsite.com/ecole>

Page Facebook : Ecoles du RPI Billio-Guéhenno

Téléphone : 02 97 42 20 05 ou 02 97 42 32 56

Mail : eco56.nd.billio@e-c.bzh



Les activités de l'école

Culturelles

Chaque année scolaire, l'équipe éducative de l'école est attachée à faire vivre aux élèves des sorties culturelles. Chaque année est organisée, grâce à la mobilisation des membres de l'APEL et le soutien des municipalités, une sortie scolaire pour l'ensemble des élèves de l'école.

En 2019, tous les élèves du RPI ont pu participer à une sortie au Liberté à Rennes pour rencontrer les chanteurs du groupe des Kids United, en accord avec notre thème d'année sur la musique. Les élèves du CP au CM2 se sont quant à eux rendus à Paris pour visiter l'Élysée, La Cité des Sciences et découvrir les plus beaux monuments de Paris. Les élèves ont également pu enregistrer leur propre album, en partenariat avec Céline Torti, dumiste de l'association Dans Tous Les Sens.

Nouveauté : les élèves de CE2, CM1 et CM2 participeront à une classe de neige dans les Pyrénées en janvier 2020 !

Sportives

Les élèves de la GS au CM2 se rendent à la piscine de Réguiny. Les élèves participent également à des rencontres sportives tout au long de l'année scolaire : cross, jeux collectifs, athlétisme... Le 18 juin 2019, les élèves de cycle 3 ont participé aux Jeux Régionaux, organisés par l'UGSEL et les écoles du réseau de Saint-Jean-Brévelay, sur le domaine de Kerguéhenec de Bignan.

Pastorale et temps de partage

La communauté éducative est très attachée aux temps de partage qui permettent aux enfants de se retrouver régulièrement. Ces différents temps rythment cette nouvelle année scolaire ainsi que des temps de célébration lors de la messe de rentrée, la célébration de l'Avent et la messe de réseau.

AGENDA 2020

- **Mardi 3 mars** : Carnaval du RPI
- **Vendredi 29 mars** : Portes ouvertes de l'école Sainte-Anne de Guéhenno
- **Vendredi 27 mars** : Portes ouvertes de l'école Notre-Dame de Billio
- **Samedi 4 avril** : repas du RPI à la salle polyvalente de Billio
- **Samedi 20 juin** : Kermesse du RPI
- **Dimanche 21 juin** : Loto du RPI



APEL du RPI Billio-Guéhenno



Encore une année bien remplie pour les membres de l'APEL, avec la participation au spectacle de Noël et à la Kermesse des écoles du RPI mais aussi l'organisation de plusieurs manifestations dont le but est de récolter le maximum de fonds afin de permettre aux enfants des écoles de profiter de

sorties (cinéma, marionnettes ...), d'un spectacle de Noël et de cadeaux de classe. L'APEL a organisé un repas avec une tombola et un loto, qui ont connu un vrai succès ainsi qu'une vente de chocolats en période de Noël et de saucissons à l'arrivée des beaux jours.

Lors de l'année scolaire écoulée, tous les enfants du RPI ont pu se rendre à Rennes et rencontrer les Kids United et les élèves de primaire sont allés à Paris afin de visiter le palais de l'Élysée et découvrir dans un même temps les grands monuments parisiens.

Pour ces 2 sorties, aucune participation n'a été demandée aux familles car elles ont été subventionnées par les bénéfices de l'APEL. Pour l'année scolaire 2019/2020, une partie des bénéfices subventionnera le voyage scolaire au ski des élèves scolarisés à l'école Notre-Dame.

Les membres de l'APEL du RPI tiennent à remercier la municipalité de Billio qui sait répondre positivement à leurs demandes et qui a accepté de mettre à disposition la salle des fêtes pour les différentes manifestations organisées. Merci aussi aux différentes associations billiotaises qui sont toujours prêtes à nous donner un coup de main.

Cette année, le repas des écoles du RPI aura lieu le samedi 4 avril à Billio. Nous remercions également tous les habitants de Billio qui accueillent sans difficulté les différentes opéra-

tions menées pour récolter des fonds. (Vente de chocolat, de tickets de tombola, de saucissons ...)

Une vente de tickets de tombola aura lieu de janvier à mars, n'hésitez pas à ouvrir votre porte aux petits vendeurs qui vous porteront peut-être chance. Le tirage de la tombola aura lieu durant le repas. Au cours des mois d'avril/mai, une vente de saucissons sera également proposée, n'hésitez pas à vous faire plaisir et ainsi contribuer aux activités des enfants de notre commune.

Vous êtes parents d'élèves et vous avez envie de rejoindre une équipe dynamique, n'hésitez pas à contacter un des membres du conseil d'administration, nous accueillons tous les parents qui souhaitent donner un peu de leur temps pour nous aider dans la bonne mise en œuvre des différentes manifestations organisées.

Agenda :

- Samedi 4 avril : Repas des écoles à Billio
- Samedi 19 juin : Kermesse à Guéhenno
- Dimanche 20 juin : Loto à Guéhenno

Le bureau de l'APEL du RPI est composé comme suit :

- Présidente : Aurélie Le Moine
- Vice-Président : Arnaud Le Tohic
- Trésorière : Alexandra Le Marchand
- Trésorière Adjointe : Alexandre Rotiel
- Secrétaire : Cyril Guillouzo
- Membres : Pierre Nicolle / Josepha Houel / Delphine Goulard

Comité des Fêtes

Nous tenons tout d'abord à remercier l'ensemble des bénévoles qui font que nos fêtes perdurent. Nous remercions la municipalité pour son aide et son soutien.

La fête de la musique

Notre fête de la musique cette année a fait une cure de jouvence avec la nouvelle disposition des scènes et du point restauration. En effet cela a davantage réparti le public dans le centre de notre joli bourg. Les festivités ont démarré par un défilé haut en couleur avec le groupe Batukacouak et ses percussions ; l'église a résonné des belles voix de la chorale du Pays de Saint-Jean ; les différentes scènes ont réjoui aussi bien les amateurs de rock, de jazz, de musiques variées ou de breton. Merci à l'association Dans Tous Les Sens pour son travail en amont.

Assemblée du 15 Août

Le 14, la préparation s'est passée dans la bonne humeur mais avec beaucoup de rigueur grâce aux nombreux bénévoles qui sont toujours présents pour ce moment intense et convivial.

Le 15, le beau temps nous a accompagnés tout au long de cette journée ; le nombre des repas du midi a légèrement progressé par rapport à l'année dernière.

L'après-midi, le fest deiz avec le groupe BLEV GWENN a ravi les danseurs et les jeux ont amusé petits et grands. La tombola est toujours un moment très attendu et les gagnants ont été nombreux. La soirée a connu une grande affluence, nombreux repas, casse-croûte et frites servis. La piste de danse du fest noz a été surchargée grâce aux groupes KORRIGANED et KOSKERIEN qui ont fait gigoter les gambettes des nombreux danseurs.

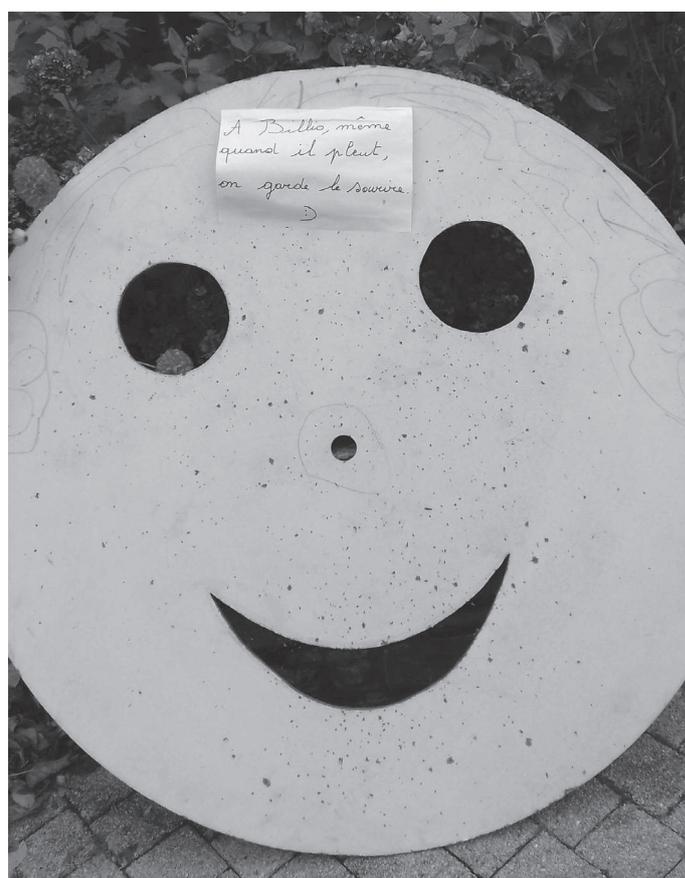
Le feu d'artifice offert par la municipalité a été très apprécié par le public qui s'est massé nombreux aux abords du plan d'eau généreusement prêté par Hubert et Babeth LE CALLONEC que nous remercions. Ce fut une belle journée.



Randonnée

Malheureusement notre randonnée a été victime des jours très pluvieux qui l'ont précédée. Le temps du 27 Octobre était tellement incertain que la plupart des randonneurs se sont abstenus de venir. Dommage pour eux car le temps s'est maintenu au sec. Les randonneurs qui ont participé ont apprécié les nouveaux circuits de 8, 12, 15 et 18 Km tracés par Fabien et son équipe. Ils ont travaillé sur plusieurs samedis pour qu'ils soient praticables et propres.

Souhaitons que l'an prochain le temps soit de la partie !



ABSR Association Billiotaise du Souvenir et de la Reconnaissance



L'ABSR a perdu son président, Auguste Dano. Il a été l'instigateur de la création de l'association. Son souhait était de voir l'ABSR prendre le relais des anciens combattants pour que leur sacrifice ne tombe pas dans l'oubli. Nous nous efforçons d'être à la hauteur de ce qu'il espérait en particulier en portant les drapeaux lors des cérémonies et des obsèques.

Là où tu es, Auguste, tu peux être fier de ce que tu as fait pour le souvenir.

L'adhésion à l'association est de 10 €/an.
Vous pouvez nous rejoindre en adressant votre cotisation à Gilbert Goulard, Trévas 56420 Billio.



Anciens combattants

La section billiotaise en deuil...

Marcel Nio ancien combattant honoré



Triste nouvelle en ce début du mois de mai, Auguste Dano, le président de la section billiotaise, nous a quittés. Pendant des années, il a œuvré au bon fonctionnement de la section ; présent dans de nombreuses manifestations et commémorations, il resta toujours fidèle à sa section.

En ce jour du 8 mai, Marcel Nio est mis à l'honneur dans sa commune. Il a reçu des mains de Jean-Luc Grandin et d'Isabelle Bréhélin la médaille qui récompense



les 20 années qu'il a consacrées, comme ancien combattant, à la tâche de porte-drapeau. Marcel, apprenti maçon, a tout juste le temps d'apprendre le métier lorsqu'il est appelé pour le service militaire ; il commence à Dinan, puis comme tous les jeunes de son âge, il part faire la guerre en Algérie. C'est à Tiaret dans l'Oranais qu'il sera le plus longtemps cantonné. Il rentre en France en 1960. Fidèle à sa commune natale, c'est à l'UF qu'il choisit d'adhérer puis il rejoindra l'Unacita où il sera porte-drapeau pendant 20 années.

« Cette médaille et ce diplôme c'est une idée d'Auguste. C'est lui qui a pris l'initiative pour son ami Marcel » a conclu Isabelle Bréhélin dans son discours : « Auguste était une personnalité aimée de tous, bon vivant, bien connu pour sa gaieté, et aussi comme fervent supporteur du club de foot. »

L'assemblée générale de l'association aura lieu le dimanche 19 février.



Billio Matériel

Nous remercions les membres des différentes Associations qui ont participé activement à l'entretien du matériel.

La commune de Billio a fait l'acquisition d'un hangar situé en centre bourg afin de libérer le local de stockage du matériel qui était entreposé rue des écoliers. Celui-ci sera disponible en 2020 après quelques travaux.

Afin de vous servir au mieux, nous vous rappelons qu'il serait plus confortable pour nous qu'il y ait AU MINIMUM UNE SEMAINE entre la date de votre demande de location et la date d'enlèvement.

Nous vous souhaitons à tous une «Très Bonne Année 2020».

Le Président Fabien CARO,
ainsi que le Bureau

Personnes à contacter :

GALLOPIN Dominique	06 26 41 07 27
BINOIST Adrien	06 42 84 00 91
CARO Fabien	06 78 32 31 20



Petit Bolide Billiotais



Le Petit Bolide Billiotais vient de vivre sa plus belle et plus intense saison depuis sa création en octobre 2010.

Un an de travail, pendant lequel les membres et bénévoles du club se sont retrouvés les samedis sous la pluie ou avec la canicule pour préparer cette piste qui allait recevoir pour la première fois un championnat de France. Un grand objectif pour nous qui a été finalisé haut la main ! Nous remercions toutes les personnes pour l'aide apportée, et la municipalité pour son soutien.

Deux jours de courses où nous avons accueilli 60 pilotes venus de toute la France. La majorité d'entre eux ont décou-



vert notre commune et notre piste qu'ils ont renommée « Le Monaco de la petite voiture ». Plus de 80 bénévoles présents sur le weekend, 600 repas sur deux jours et un public venu en nombre assister à cette dernière manche de la saison. Nous avons eu tellement de retour positif que la Fédération Française nous lance un nouvel défi pour les années futures.

En 2020, nous organisons notre traditionnel Grand Prix le weekend des 6 & 7 juin, avec une manche du championnat de Bretagne et un repas sous chapiteau le samedi soir. Nous finirons la saison 2020 par fêter nos 10 ans

Composition du bureau

Président : Julien Joubioux
Vice-Président : Julien Burnegat
Secrétaire : Olivier Godart
Vice-secrétaire : Jérémie Noël
Trésorière : Christine Joubioux
Vice-trésorière : Sylvie Granlin

Football Club Billiotais



Bilan sportif

La saison dernière l'équipe première du FCB a terminé avant-dernière de son groupe, ce qui la fait descendre en D 4. La marche était trop haute, nous allons tout faire pour remonter. Point positif, nous avons réussi à pérenniser l'équipe B. Nous souhaitons que cela dure. Toute personne souhaitant rejoindre nos équipes est bien sûr la bienvenue...

Souignons aussi l'excellente prestation de notre arbitre officiel qui devrait monter à un échelon supérieur, au niveau district voir ligue. Bravo à toi, Yann. Merci à Fabrice, notre entraîneur, pour son travail, ainsi qu'à Manu pour le coup de main en B.

Souignons aussi l'excellente prestation de notre arbitre officiel qui devrait monter à un échelon supérieur, au niveau district voir ligue. Bravo à toi, Yann. Merci à Fabrice, notre entraîneur, pour son travail, ainsi qu'à Manu pour le coup de main en B.

Travaux et équipements

Une alarme a été installée par la commune pour protéger nos locaux. Pour l'instant c'est efficace. Merci aussi à la commune pour l'entretien du terrain, ce qui permet de bonnes conditions de jeux.

La saison passée, le bar l'Oasis et Billio TP nous ont offert 2 jeux de maillots. Et cette année, nous étrennons des nouveaux survêtements offerts par la pépinière de Kerhello, le club les remercie.



Les préposées a la buvette

Nous avons aussi créé une page Facebook du club : Football Club Billio-Officiel, pour communiquer les infos sportives et festives. Nous vous encourageons à aller faire un tour.

Festivités

Nous avons organisé un concours de pêche qui fut un succès. Il sera renouvelé l'année prochaine. Le concours de belote a connu une meilleure participation cette année, et une bonne ambiance.

Le repas de mars a été une fois de plus un succès. Autre rendez-vous traditionnel du club, la rencontre amicale avec les résidents du foyer de vie et d'hébergement de Plumelec et leurs encadrants, s'est terminée autour d'une galette saucisse.



Les pistons percés



En cette année 2019, les Pistons Percés ont continué sur leur lancée avec une course sur prairie (moto) au mois de février et une course de mobylettes et de tracteurs tondeuses à la fin du mois d'août.



Comme l'an passé, lors de la manifestation du 31 août, une petite exposition de vieilles mobylettes était présentée aux visiteurs.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier les propriétaires de terrains ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement de l'association.



Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2020.

Le bureau

Président : Nicolas Etienne
 Vice-président : Alexandre Pasco
 Secrétaire : Marlène Pasco
 Trésorière : Annie Etienne.

Dans Tous Les Sens

Une année riche au service de la culture sur le territoire

Ecole de musique associative pour enfants et adultes, DTLS propose des cours de guitare, guitare basse, piano, batterie, accordéon diatonique, violon, clarinette, bombarde, saxophone, pratique collective, formation musicale, groupe vocal adulte, éveil musical pour les enfants (3-5 ans et 5-7 ans). Inscriptions possibles toute l'année.

Depuis deux ans maintenant nous sommes parvenus à proposer des cours individuels d'une demi-heure. Nos élèves, des plus petits aux plus âgés, progressent régulièrement. Notre équipe d'enseignants est stable et collabore efficacement. La qualité du spectacle de fin d'année en a encore témoigné cette année. Les plus petits ont pris l'habitude de partager leurs apprentissages de l'année avec leurs parents et les autres, dans le « cocon » rassurant offert par la médiathèque de Saint-Jean-Brévelay. Du côté des plus chevronnés, le groupe de pratique collective qui a maintenant deux ans d'expérience a progressé au point qu'on lui demande de se produire régulièrement. Les musiciens ont assuré, par exemple, l'animation musicale de l'inauguration de la salle Edouard Aguesse à Saint-Jean-Brévelay.

« Dans Tous Les Sens » participe toujours activement à l'acti-



tivité du Comité des fêtes de Billio. La fête de la musique a été une belle réussite, en terme de qualité musicale et de variété de groupes proposés. Rendez-vous est donné le vendredi 26 juin 2020.

Enfin, nous nous sommes donnés l'objectif de reprendre des animations culturelles régulières tout au long de l'année sur le territoire. Vendredi 30 novembre, le « 4tet Fatadenn » a été accueilli à Guéhenno. Une soirée de grande complicité entre musiciens et public.



ADMR de Plumelec : UN SERVICE DE PROXIMITÉ



L'association locale ADMR de Plumelec est gérée par un groupe de bénévoles. Ils sont à l'écoute de la population pour identifier ses besoins.

L'action de l'association contribue :

- Au bien-être à domicile pour tous
- Au développement ou au maintien de l'autonomie des personnes aidées
- A la création d'emplois de proximité
- A l'animation locale.

L'ADMR de Plumelec intervient sur les communes suivantes : Plumelec, Billio, Bignan, Buléon, Guéhenno, Plaudren (sauf le service de soins) et Saint-Jean-Brévelay.

Ses locaux se situent rue du Capitaine Marianne à Plumelec, au sous-sol de la résidence autonomie, La Peuple-raie.

L'association ADMR de Plumelec propose des services spécifiques :

1. LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Nous offrons des services à domicile à des publics différents : de la personne âgée, en passant par les personnes malades ou handicapées. Les intervenant(e)s, au nombre de 14, les secondent dans les actes simples de la vie quotidienne : ménage, courses, entretien du linge, aide à la toilette, aide aux transferts.

Pour les personnes âgées, des prises en charge sont possibles par les caisses de retraite, les mutuelles et aussi par le conseil départemental avec l'aide personnalisée d'autonomie (APA) et l'aide sociale.

Pour les personnes handicapées, des aides sont aussi envisageables, notamment avec la prestation compensatrice du handicap (PCH).

Ces services permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 50% des sommes engagées.

2. LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

Ce service intervient, sur prescription médicale, auprès de personnes malades et/ou dépendantes. Il dispose de 30 places sur les communes de Bignan, Billio, Buléon, Guéhenno, Plumelec, Saint-Allouestre et Saint-Jean-Brévelay. Il vise au maintien à domicile des personnes, tant que leur situation médicale, sociale et environnementale le permet.

Il propose :

- Une prise en charge globale des personnes par le biais d'un plan de soins individualisé
- La coordination des différents intervenants (infirmiers libéraux, pédicures, aides à domicile).

Il garantit :

- La qualité et la continuité des soins
- Le secret professionnel.

L'infirmière coordinatrice organise les interventions des 8 aides-soignants salariés du service.

Les frais afférents aux soins sont intégralement supportés par les caisses d'assurance maladie.

Depuis plusieurs années, le SSIAD est entré dans une démarche d'amélioration continue de la qualité ; ayant à cœur d'assurer des prestations de qualité, en adéquation avec les besoins des personnes aidées.

Le SSIAD de Plumelec conjointement avec les SSIAD de Locminé, Cléguérec et Pontivy propose une prestation qui s'adresse à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées à un stade peu évolué.

Des assistantes en soins de gérontologie (aides-soignantes ayant suivi une formation spécifique) proposent, à domicile, des séances de réhabilitation, organisées par une ergothérapeute.

Ces séances ont pour but de maintenir les apprentissages de la personne, d'apporter un soutien aux familles et de trouver des relais à l'issue de la prise en charge.

Pour en bénéficier, les personnes doivent fournir une prescription médicale.

Depuis juin 2018, le service est entré en expérimentation d'une psychologue en SSIAD : Elodie Le Nivet intervient désormais auprès de nos patients, de leurs aidants et des aides-soignants.

A compter du 1er janvier 2019, le service adopte la télégestion qui permettra l'optimisation du suivi des patients.

Dans le cadre de la semaine bleue, l'association a organisé un après-midi récréatif qui a réuni bénévoles et usagers : un loto était proposé, ainsi que l'intervention d'un diététicien qui a confectionné des crêpes à base de compléments alimentaires et remis à chacun un petit livret de recettes ; un goûter a clôturé ce moment de convivialité.

Comment nous joindre ?

- Pour le service de soins à domicile (SSIAD) et l'équipe mobile mémoire

Rue du Capitaine Marianne, 56420 Plumelec
Tel : 02.97.42.30.05 - ssiadplumelec@admr56.com

- Lundi de 8H30 à 12H30 et de 14H30 à 17H
- Mardi, jeudi et vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H à 17H
- Mercredi : de 8H30 à 12H30

- Pour le service d'aide à domicile

Rue du Capitaine Marianne, 56420 Plumelec
Tel : 06.88.87.52.24 - plumelec@admr56.com
Lundi, mardi, jeudi et vendredi

- Présidente de l'association :

Mme Gisèle Nédic : 02.56.63.53.24

Souvenir Français



Après les années centenaires, l'année 2019 aura été plus calme au niveau de l'activité avec une quinzaine de sorties. A l'initiative du comité et en association avec la Mairie, le 22 juillet, l'écriture de la croix de Kerhors en Bignan a été repeinte et une plaque rajoutée pour honorer la mémoire des 2 frères Kerdat, Auguste et Joseph, morts à la Grande Guerre de 14-18.

Nous avons aussi participé le 9 juillet à la commémoration de la rafle de St- Jean- Brévelay sur les différents sites devant la salle Aguesse ; ce fut très émouvant d'entendre les 120 personnes présentes entonner le chant des partisans avec une grande solennité. Pour compléter le Souvenir Français avait installé à la médiathèque une expo sur la vie des habitants de St-Jean pendant la guerre 39/45

Pour notre participation au concours scolaire, c'est l'école publique de Plaudren (le sac de billes) qui a représenté le comité et terminé à la 5ème place. Le comité attache une grande importance à ce que les enfants soient présents aux différentes cérémonies du devoir de mémoire.

Comme prévu l'année dernière, la commune de Buléon a aussi mis en place son espace arboré du Souvenir Français. Trois arbres ont été plantés le 8 novembre avec la participation du Maire, des membres du conseil, des représentants des anciens combattants, des membres

du comité et les 20 élèves de l'école primaire St-Joseph de la commune.

C'est le 8^{ème} espace arboré du comité, totalisant au final 82 arbres plantés représentant 800 Poilus de la Grande Guerre.

Parole du président s'adressant aux enfants «les Poilus qui vous regardent de là-haut seront contents de voir que vous avez pensé à eux».

Actuellement l'on parle beaucoup de biodiversité et de plantation d'arbres ; quand nous avons eu cette idée, il y a 4 ans, le comité était plutôt en avance pour ce genre d'initiative ; d'ailleurs 2 autres communes sont sur les rangs pour 2020.

Un peu d'historique : le comité est né en 1988 à l'initiative de Jo Caignard avec une dizaine d'adhérents ; grâce à notre présence sur le terrain ces dernières années, nous partageons aujourd'hui ce devoir de mémoire avec 200 adhérents.





Association Don du Sang Saint-Jean-Brévelay

L'ADSB (Association pour le Don de Sang Bénévole) du secteur de Saint-Jean-Brévelay a organisé 6 collectes de sang en 2019 (la dernière le 27 décembre à St-Jean). Avant chaque collecte, l'ESF de Vannes nous précise par courrier le nombre de donneurs souhaité, en fonction des réserves et des besoins ponctuels et nous nous efforçons de répondre au mieux à cette attente, mais sans aucune certitude d'y parvenir !

Le 07 mai à Plumelec : 55 attendus, 65 présentés

Le 27 août à Bignan : 55 attendu, 45 présentés.

Sur les 5 premières collectes de 2019, l'EF attendait 325 donneurs et 326 ont été accueillis.

Qui dit mieux ?

Les besoins en sang total, en plasma et en plaquettes sont toujours importants et les nouveaux donneurs sont les bienvenus pour remplacer ceux qui atteignent l'âge limite (71 ans révolus).



Sur la commune de Buléon, nous souhaitons recruter un ou deux bénévoles pour épauler Annick Le Franc. Le rôle consiste à participer à 5 ou 6 réunions par an et à distribuer les affiches et tracts pour annoncer les collectes.

NB : population en âge de donner sur la commune de Billio : 238 personnes. Pourcentage de donneurs 6.3 %
Heureuses fêtes de fin d'année à tous et n'oublions pas qu'à chaque instant quelqu'un quelque part a besoin de sang !

REJOIGNEZ-NOUS

Le président, Jean-Jo Rubeaux

Contact

jeanrubeaux@yahoo.fr

POUR INFO : une remise de diplôme aura lieu le 14 février à Saint-Jean-Brévelay

La Claie Sans Frontières



Le Comité de Jumelage avec la ville anglaise de Botley rassemble les 7 communes du pays de St-Jean (ex-canton) et

la commune de Plaudren. Il compte une trentaine de familles adhérentes et souhaite s'étoffer en particulier en direction des parents avec jeunes enfants. La cotisation familiale est fixée à 15 €.

En mai dernier un groupe de 39 Britanniques de Botley s'est déplacé chez nous et au week end de l'Ascension 2020, ce sera à notre tour de nous rendre à Botley.



Si vous aussi, vous souhaitez participer à ces échanges très enrichissants, n'hésitez pas à contacter :

Luc Laudrin, président : 02.97.45.96.46

Michel Trébossen, secrétaire : 02.97.44.43.98

AMPER

AMPER est une association à but non lucratif (loi 1901), créée le 1er février 1994, à l'initiative de la MSA qui propose des prestations relevant de l'agrément qualité (SAP 394544233 - délivré par la DIRECCTE*) et dont certaines bénéficient également de l'autorisation délivrée par le Conseil Départemental, dans le secteur des services à domicile.

Ces services concernent l'aide aux personnes, la garde d'enfants à domicile, le soutien aux familles, le jardinage, le portage de repas et l'entretien du domicile.

AMPER est conventionnée auprès des différents régimes de retraite (régimes général et agricole, régimes spéciaux et particuliers) ainsi que des principaux assureurs et Mutuelles pour les prestations de retour à domicile.

L'association AMPER est dirigée par un Conseil d'Administration qui définit la politique générale de l'association, contrôle le budget et approuve les comptes, après vérification et certification d'un commissaire aux comptes.



DES REPAS CUISINÉS ET VARIÉS LIVRÉS CHEZ VOUS



● **Vous choisissez**
des repas dans nos menus variés
en fonction des saisons



● **Nous livrons**
directement à votre domicile



● **Vous appréciez**
des repas équilibrés et copieux
7 jours / 7



NOTRE MISSION :
VOUS FACILITER
LA VIE !



LES AVANTAGES DU SERVICE AMPER



*Pratique à consommer :
Juste à réchauffer !*



*Service sans engagement
de durée*



*Nutrition
personnalisée*



*La fin de la corvée
des courses !*



*Des économies :
50% de crédit d'impôt sur la livraison*



*Paiement facile et sécurisé
par prélèvement*

amper.asso.fr
02 97 46 53 14 / 02 99 01 83 59

 
amper.prad@msa-services.fr



Service Culture de Centre Morbihan Communauté

Fresque avec Emilie Blot



Chaque année, Centre Morbihan Communauté poursuit ses actions de sensibilisation à l'art auprès du public. Cette année, c'est un projet de fresque murale qui a été mené avec les habitants sur 4 communes du territoire : Billio, Baud, Moustoir Ac et Plumelec.

C'est l'artiste Emilie Blot qui est intervenue à Billio pour diriger le chantier et les ateliers participatifs, afin de créer avec les habitants une œuvre originale dans la commune. Peintre mur-

raliste, elle utilise le pinceau, la peinture acrylique et son imagination pour réaliser de grandes fresques en intérieur ou extérieur.

Pendant une semaine, et malgré la pluie, une œuvre s'est dessinée petit à petit sur le pignon de la mairie. Les habitants ont été invités à venir expérimenter une technique et découvrir toutes les étapes de réalisation d'une fresque murale (traçage, esquisse, mise en couleur...).

Chaque année, ce temps de création offre la possibilité à chacun de s'initier à l'art à travers la démarche de création d'un artiste ; de stimuler son imagination, sa curiosité et sa créativité ; de partager des moments privilégiés avec un artiste.



Contes en scène, un festival jeune public pour les amateurs de belles histoires

La cinquième édition du festival Contes en Scènes a réuni 2233 spectateurs (668 scolaires et 1565 tout public). Toutes les représentations ont affiché complet.

Chaque année au mois d'octobre, ce festival jeune public s'installe dans 10 communes pendant une semaine, avec une programmation éclectique et des spectacles à découvrir en famille, où la marionnette, le chant, la musique se mêlent au conte. Ce festival est devenu un événement culturel attendu des petites et grandes oreilles. Rendez-vous l'année prochaine pour découvrir encore plus de spectacles en famille !



Les loisirs créatifs : une sensibilisation à l'art et à la culture

Pour la quatrième année consécutive, Centre Morbihan Communauté a développé des actions de sensibilisation à l'art et à la culture en proposant aux habitants de découvrir et de s'initier à différentes techniques créatives.

17 ateliers ont été organisés sur le territoire, et c'est une initiation à la sérigraphie sur textile qui a eu lieu sur notre commune avec l'artiste Karine Abouardham.



1929-2019 : « 90 années »

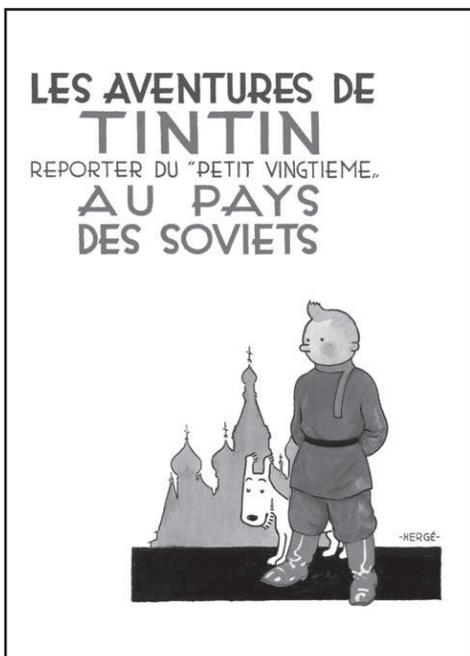
Notre doyen fête en 2019 ses 90 ans.

Quels sont les grands évènements de 1929 ? Rétrospective

10 Janvier

Dans « Le petit Vingtième » apparaît pour la première fois un jeune reporter belge : Tintin. Imaginé et dessiné par Georges Rémi, alias Hergé, il fait ses débuts dans «Les Aventures de Tintin », reporter du «Petit Vingtième» , au pays des Soviets. Commandées par l'abbé Wallez, propriétaire du journal, ses premières aventures traduisent un esprit conformiste de l'époque (anticommunisme, colonialisme...). Puis au fur et à mesure des albums, Hergé prône, à travers les aventures de Tintin, des valeurs de tolérance et de paix. Malgré la disparition de son père en 1997, Tintin reste l'un des personnages phare de la

bande dessinée. Le général de Gaulle alors qu'il était président de la République dira : " Pour ce qui est de la notoriété internationale, Tintin est mon seul rival ". Les admirateurs de Tintin se comptent parmi tous les âges et s'arrachent à prix d'or les albums originaux de leur héros.



15 Janvier

Naissance de Martin Luther King.

30 Janvier

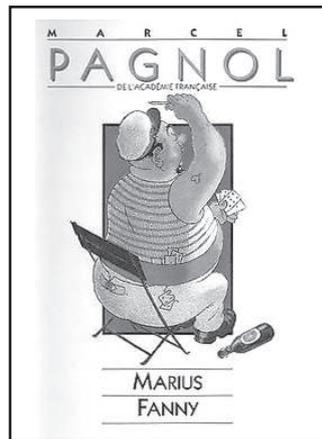
Création en France de l'Armée de l'Air.

11 Février

Signature du traité de Latran, créant la cité du Vatican.



Rémi LE CALLONNEC



9 Mars

A Paris, succès de la première de "Marius", pièce de M. Pagnol au théâtre des Variétés.



20 Mars

Décès du Maréchal Foch.



1 Juillet

Popeye fait son apparition dans la bande dessinée.

9 Juillet

Naissance du roi du Maroc Hassan II.

9 Septembre

Naissance du chanteur et compositeur Claude Nougaro.

1929-2019 : « 90 années »

18 Octobre

Une femme traverse pour la première fois la Manche en pédalo.



21 Octobre

Naissance de Pierre Bellemare, homme de radio et de télévision.

24 Octobre

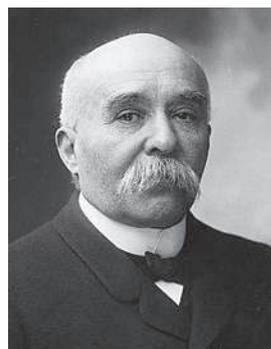
Krach boursier de Wall Street ("jeudi noir").

Le jeudi 24 octobre 1929, à la Bourse de New York, les spéculateurs vendent treize millions d'actions. Les valeurs américaines s'effondrent, 7 à 9 milliards sont perdus en 104 minutes. Malgré les bonnes paroles du président Hoover, les spéculateurs ruinés vident leurs comptes bancaires, les banques ne peuvent plus faire face et cessent de soutenir les cours. C'est un krach boursier comme on n'en avait jamais vu qui donne lieu à des scènes d'hystéries, des ruines spectaculaires et de nombreux suicides. Ce "jeudi noir" marque le début de la grande crise économique des années trente. La production et la consommation baissent. 22 000 entreprises font faillite en 1929 et, entre 1929 et 1933, 4000 banques connaissent la banqueroute. Les E.U. passent de 1,5 million de chômeurs en 1929, à 12 à 14 millions de chômeurs quatre ans plus tard. Il faudra un changement po-

litique avec l'élection du président démocrate Franklin Delano Roosevelt en novembre 1932, pour qu'à partir de son entrée en fonction en 1933 les dégâts commencent peu à peu à être réparés. En effet, Roosevelt aidé d'un "brain trust" (équipe de penseurs) prend le contre-pied des méthodes républicaines. Il impose l'idée d'une intervention de l'État dans l'économie et d'une planification : le "New-Deal" (la nouvelle donne).

12 Novembre

Naissance de l'actrice Grace Kelly, future princesse de Monaco



23 Novembre

Décès de Georges Clemenceau, homme politique.

6 Décembre

Naissance de l'animateur Philippe Bouvard.

26 Décembre

Le régime soviétique décide d'abolir la fête de Noël.

27 Décembre

Les paysans soviétiques s'opposent à la collectivisation.

Les événements sportifs

- À Paris en France, la France remporte la Coupe Davis face aux USA par 3 sets à 2.
- L'Ecosse remporte le Tournoi des 5 Nations et réalise le Grand Chelem.
- La joueuse américaine Helen Wills remporte Roland Garros.
- Le joueur français R. Lacoste remporte Roland Garros.
- Le cycliste belge Maurice Dewaele remporte le Tour de France.





Un grand merci à tous nos bénévoles





Les bénévoles

Fresque



Nettoyage du futur chemin de randonnée



